



DAVID BOUTIN

L'AUTO PERSONNALISER EN S'AMUSANT ! PAGE 1

LA PRESSE

ARTS ET SPECTACLES
LA GRANDE SÉDUCTION
COURONNÉE À SUNDANCE
PAGE 1

SPORTS

lundi

TOUTE L'ACTUALITÉ
DU WEEK-END

BIEN EMMITOUFLÉ SUR
« LA PATINOIRE DU CANADIEN »
PAGES 2 À 5 ET 19



Ottawa estime avoir fait sa part en Afghanistan

LE CANADA RÉDUIRA SON EFFORT MILITAIRE

JOËL-DENIS BELLAVANCE
et ANDRÉ DUCHESNE

OTTAWA — Le Canada va réduire substantiellement sa présence militaire en Afghanistan à compter du mois d'août, a indiqué vendredi le ministre de la Défense, David Pratt, qui soutient que les soldats canadiens ont largement fait leur part dans ce pays ravagé par la guerre. Le gouvernement a déjà fait savoir à l'OTAN en décembre 2003

qu'elle devrait rapidement confier à un autre de ses membres la responsabilité de maintenir la paix dans la région de Kaboul. Cette décision arrive au moment où 2000 soldats canadiens, la plupart rattachés à la base de Valcartier, s'apprêtent à remplacer leurs camarades de Petawawa, qui patrouillent les rues de Kaboul depuis août 2003 au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF). Au cours d'une entrevue qu'il a

accordée à *La Presse*, M. Pratt a toutefois souligné que le Canada pourrait continuer d'intervenir dans ce pays sous d'autres formes. Il n'est pas exclu que des militaires canadiens soient toujours en Afghanistan après le mois d'août, mais leur nombre sera « considérablement réduit », a indiqué le ministre. Les deux rotations militaires assurées dans l'ISAF, la contribution canadienne à l'opération Enduring Freedom, lancée par les Améri-

cains après les attentats du 11 septembre, et le soutien financier à la reconstruction de l'Afghanistan ont coûté jusqu'ici près de 1 milliard de dollars au gouvernement canadien. Plusieurs observateurs affirmaient que la mission canadienne en Afghanistan se prolongerait bien au-delà d'août 2004 en raison de l'instabilité chronique du pays et des pressions internationales.

► Voir EFFORT en A2

John Edwards, superstar

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NASHUA, New Hampshire — Samedi soir, à l'intérieur d'une station-service de Merrimack, au New Hampshire, un téléviseur faisait voir et entendre un discours du sénateur John Edwards, diffusé en direct sur C-SPAN, la chaîne des accros de la politique américaine.

Ce début de campagne présidentielle est plus enlevé qu'une partie de hockey ou de basketball. Et après l'Iowa, c'est au tour du New Hampshire de juger les candidats à l'investiture démocrate pour l'élection de novembre. Demain soir, dans le cadre d'une primaire, les électeurs de cet État du Nord-Est feront connaître leur choix, déterminant ainsi le nombre de délégués à attribuer à chacun des candidats en lice en vue du congrès démocrate à Boston, fin juillet.

Un des résultats à surveiller sera celui de John Edwards, sénateur de la Caroline du Nord, jugé par plusieurs observateurs comme le meilleur politicien en campagne depuis Bill Clinton.

Les derniers sondages favorisent largement le sénateur John Kerry, qui s'imposerait comme le favori de la course en ajoutant à sa surprise de l'Iowa une victoire au New Hampshire. Kerry, dont la campagne battait de l'aile il y a un mois, est en nette ascension. L'un d'eux lui donne même une avance de 13 points sur Howard Dean, l'ex-favori.

► Voir EDWARDS en A2

Kerry battra Bush



PHOTO AP

La réélection de George W. Bush à la présidence américaine ne serait pas assurée si le sénateur du Massachusetts, John Kerry (que l'on voit ici avec sa femme Teresa Heinz), était choisi comme candidat démocrate, selon un sondage publié en fin de semaine par l'hebdomadaire *Newsweek*. Kerry aurait en effet obtenu 49 % des votes des Américains, contre 46 % pour le président Bush, si l'élection fixée au 2 novembre avait lieu hier.

Gang de moumounes



YVES BOISVERT

Ils avaient leur chaufferette, ils avaient leur tuque, ils avaient les moyens d'avoir les vêtements les plus chauds, les soins les plus compatissants, mais non, il faisait trop froid pour les pauvres millionnaires du Canada de Montréal, hier. On a donc annulé leur entraînement en plein air hier, à la Fête des neiges.

Pourquoi ai-je vu des patineurs, des skieurs de fond et de montagne, des marcheurs, des promeneurs de chiens même pas eskimos, pourquoi ai-je pu glisser sous un soleil incomparable, moi qui ne suis ni athlète ni brave, alors que ceux-là sont incapables, ne serait-ce qu'une petite heure, de venir se montrer le nez dehors ? C'est trop long, mes ti-minous ? OK, 45 minutes, alors, hmm ?

Ça vous arracherait le coeur de vous les geler deux minutes pour les fans avant de rembarquer dans vos 4X4 blindés-teintés, gang de grosses moumounes emmitouflées dans les millions ?

« Faut comprendre que, professionnellement, il y avait des risques, surtout qu'ils sont dans une course en série », me dit un collègue.

Foutaise ! Faux prétexte bidon de brailards égocentriques ! Juste comme les gens commencent à vous aimer un peu plus pour cause de victoires, vous leur rappelez ce

► Voir BOISVERT en A2

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
La grippe du poulet inquiète beaucoup les policiers français.

AUJOURD'HUI

Bandes dessinées	ACTUEL 10
Bridge	AFFAIRES 12
Décès	AFFAIRES 10 et 11
Feuilleton	ACTUEL 10
Forum	A 12 et 13
Horaires télévision	ARTS 2
Horoscope	AFFAIRES 12
Loteries	A 6
Mots croisés	ACTUEL 10 et SPORTS 16
Mot mystère	ACTUEL 10
Observateur	ACTUEL 10
Petites annonces	AFFAIRES 9 et AFFAIRES 3
Quoi faire	ACTUEL 11

Météo

Ciel variable en après-midi, maximum -20, minimum -22, plus de détails en page SPORTS 20



Survivre au typhon chinois



SOPHIE COUSINEAU
FABRIQUÉ EN CHINE
LUN 3> Résister à la concurrence

La concurrence chinoise est féroce. Pourtant, tout n'est pas noir pour les entreprises québécoises qui sauront se retrousser les manches. Dernière tranche de la série.

taillants les plus connus sautent aux yeux. Tous les noms, sauf celui de Lao Fan, la marque de ce spécialiste de l'acier inoxydable de la région de Shanghai.

« Les Chinois n'ont pas de marques de commerce : c'est ce qui nous permet de rester des fabricants nord-américains », dit Pierre Dupuis, chef de l'exploitation de Dorel, premier fabricant d'articles pour bébés au monde.

Ce n'est pas le seul avantage qui permet aux entreprises du Québec de survivre à la concurrence asiati-

que. En effet, si les entreprises chinoises profitent d'une main-d'oeuvre bon marché et d'équipements modernes, elles sont loin d'être sans failles.

L'organisation de la production n'est pas toujours optimisée. En visitant les usines, on remarque souvent des travailleurs qui flânent, par exemple. La production se fait aussi en très grandes quantités, ce qui offre peu de flexibilité.

L'électricité coûte cher. Et il n'est pas rare que des pannes de courant et des délestages forcent les usines à

interrompre leur production. Ce fut le cas l'été dernier, alors que l'économie chinoise était en pleine surchauffe.

Le design des produits laisse aussi à désirer, bien que les entreprises chinoises s'inspirent de plus en plus des dernières tendances scandinaves et européennes. (D'ailleurs, les designers chinois sont parfois affublés du sobriquet de photocopies.) Plusieurs meubles vus chez Huari Furniture Industrial Group, fabricant de Langfang, dans la province du Hebei, semblaient tout droit sortis d'un catalogue IKEA.

► Voir SURVIVRE en A6

RÉUNIONS ET CONGRÈS

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



La mode chinoise À l'occasion du Nouvel An chinois, *Actuel* se penche sur la mode chinoise. Notre collaboratrice Louise Labrecque nous présente des trouvailles dénichées dans le Quartier chinois, du corsage de soie aux souliers brodés, en passant par les accessoires *Hello Kitty*. Par ailleurs, la Chine ne se contente plus de coudre les vêtements qui habilleront la planète. De nouveaux designers chinois conçoivent désormais des vêtements « made in China » à des prix rivalisant avec les plus chic créations italiennes. **A lire demain dans le cahier Actuel**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Clavardez avec Sophie Cousineau sur l'émergence de la Chine comme puissance industrielle : cyberpresse.ca/clavardage

Les critiques des restaurants montréalais : cyberpresse.ca/cuisine

Les derniers événements sur la scène internationale : cyberpresse.ca/monde

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Qui remplacera les Canadiens?

EFFORT

suite de la page A1

Les affirmations du ministre Pratt ont virtuellement mis fin à de telles spéculations.

Jusqu'ici cependant, l'OTAN n'a pas désigné le pays qui prendra la relève du Canada, à quelques mois de la tenue d'élections générales qui permettront aux Afghans de choisir un gouvernement. En entrevue, M. Pratt a laissé transparaître un peu d'inquiétude quant au peu d'empressement manifesté par les

dirigeants de l'OTAN à cet égard.

« Le temps presse, et j'espère que l'OTAN va prendre très au sérieux la tâche de nous trouver un remplaçant au cours du prochain mois ou deux. Elle a eu suffisamment de temps pour se préparer », a lâché le ministre.

L'ISAF est une force multinationale regroupant environ 5300 soldats issus d'une trentaine de pays. Le Canada, avec ses 2000 militaires, fournit le contingent le plus important. Avec l'arrivée du contingent de Valcartier, c'est un offi-

cier canadien, le brigadier-général Jocelyn Lacroix, qui prend le commandement de cette force pour les six prochains mois.

Le retrait des militaires pourrait cependant déplaire aux États-Unis, qui ont été fort mécontents le printemps dernier lorsque le Canada a refusé de s'engager à leurs côtés dans la guerre en Irak. Avant d'être nommé ministre en décembre 2003, M. Pratt présidait le comité de la Défense de la Chambre des communes, et il avait été l'un des rares députés libéraux à exprimer

son inquiétude face au refus du gouvernement Chrétien de s'associer à la guerre contre Saddam Hussein.

D'aucuns savent bien que le déploiement en Afghanistan de 4000 soldats, en deux rotations de six mois, baptisé Opération Athena, constituait en partie une manœuvre politique pour atténuer les tensions entre les deux pays sur cette question.

Les Américains sont aussi présents en Afghanistan, mais ils concentrent leurs opérations à l'extérieur de la capitale. Ils parcourent le pays en long et en large, notamment dans les régions montagneuses de l'est, où ils pourchassent les talibans et d'éventuels membres du

réseau terroriste Al-Qaeda.

Quelques jours avant Noël, un officier supérieur canadien, Andrew Leslie, avait laissé entendre que les soldats canadiens pourraient être appelés à jouer un rôle plus musclé — et beaucoup plus dangereux —, à l'image de celui des Américains en dehors de Kaboul. Mais rien dans l'entrevue avec le ministre Pratt n'a permis de croire qu'il en serait ainsi.

Depuis l'arrivée du contingent canadien en Afghanistan, six militaires ont été tués, quatre en avril 2002 à la suite d'une bêtise de deux pilotes de F-16 américains, et deux autres le 2 octobre 2003 à la suite du passage d'un véhicule Jeep Iltis sur une mine.

Le mauvais exemple

BOISVERT

suite de la page A1

que le hockey est devenu : presque plus un jeu, presque plus une conjuration de l'hiver, presque seulement un business. Vos placements sont au chaud, les boys, j'espère ?

Vous aviez une occasion de donner un exemple à des milliers d'enfants. Et de parents. De montrer aux chialeurs éoliens que l'hiver n'est pas qu'une calamité, qu'il a ses beautés. Qui passent notamment par l'activité physique. C'était ça, l'idée : Fête des neiges, comme dans célébration de l'hiver. Voyez le topo ? On aurait aimé voir que vous vivez sur la planète montréalaise. C'est raté. C'était au-dessus de vos forces, j'imagine.

Vous avez été très, très nuls.

Cette nuit, quand vous serez couchés, j'ouvrirai la porte de mon congélateur, j'y mettrai votre

photo d'équipe tout au fond et je crierai très fort : « Bouhouhou ! »

Après, je froterai des glaçons dessus.

Ce sera bien fait pour vous.

Ah, et puis allez donc jouer à Anaheim, maudits frileux !

La trahison d'Hydro

Que s'est-il passé au pays du Québec pour qu'on en soit rendu à trouver normal de brûler du gaz pour faire de l'électricité ? La seule existence de ce débat autour de la future centrale du Suroît est, en soi, une faillite considérable.

Dans un territoire aussi riche en potentiel hydroélectrique, on a l'obligation d'être les producteurs d'électricité les plus vertueux au monde.

Or, nous sommes à peu près les plus grands gaspilleurs d'électricité, toujours prompts à hurler à la moindre hausse de tarif alors que nous payons un prix dérisoire, mais absolument imprévoyants

quand il s'agit d'en économiser.

Faut-il se surprendre qu'Hydro-Québec nous arrive maintenant avec un projet qui, à lui seul, fera augmenter les émissions de gaz à effet de serre du Québec de 2,5 à 3 % (600 000 voitures qui démarrent en chœur) ? Non, il n'y a pas de quoi être surpris, c'est dans l'ordre de notre négligence collective. Il est temps de commencer à s'en scandaliser, par contre.

Comme le disait si bien le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, avant de changer d'idée, si le Québec se lance dans le thermique, quelle crédibilité aura-t-on auprès des Ontariens et des Américains quand viendra le temps de parler de pluies acides, de pollution des Grands Lacs et de tout ce qu'on peut nous balancer par les airs et par les eaux ? Aucune.

On nous dira que le Québec est la province canadienne la plus propre et que, par conséquent, nous sommes « bien moins pires » que les autres. Un petit peu de gaz, ce n'est toujours qu'un péché mignon... Comme si c'était un ar-

gument ! La question est de savoir si nous avons les moyens de limiter les émissions polluantes. La réponse est oui. Cela veut dire que nous avons le devoir de le faire.

Avez-vous vu les photos des glaciers dans le Grand Nord, récemment ? Avez-vous vu comme ils fondent ? Ce n'est pas le bon mois pour parler de réchauffement, j'en conviens. Mais nous avons ici le luxe incroyable de pouvoir refuser les projets polluants sans menacer la croissance économique. Alors, faisons-le.

Hydro-Québec explique que la croissance de la consommation (10 % en deux ans) était imprévisible et que les barrages à venir prendront trop de temps pour combler le manque. Il y a une sorte de trou d'un an ou deux à l'horizon. C'est drôle, ça fait deux ans qu'on parle du Suroît. Qu'a-t-on entrepris de propre depuis 2002 ? Qu'a-t-on tenté d'économiser ?

Il y a, c'est entendu, un coût à cela. Cela pourrait vouloir dire importer pendant que des projets sont à terminer, et payer plus cher. Importer, bien sûr, de gens

qui font du thermique. Mais au moins, ce serait temporaire. Tandis que la centrale du Suroît, si elle est construite, demeurera.

Ce ne sera qu'une motivation supplémentaire pour agir. Sans contrainte, Hydro restera maître du jeu. Il est temps de la contraindre avant qu'elle ne nous trahisse « pour notre bien ».

Pourquoi nommer

Les théologiens de la vie privée qui pensent encore qu'il ne fallait pas nommer le docteur Maria Di Lorenzo, morte du sida, devraient parler à Anne-Sophie Castonguay. Si sa mère n'avait pas gardé le protocole opératoire de 1991, où figurait le nom de la chirurgienne, elle n'aurait jamais su qu'elle devait passer un test de dépistage du VIH. Elle se serait fiée à la réponse de Sainte-Justine, qui disait qu'elle n'était pas sur la liste.

Bien sûr, l'erreur est humaine. Il peut y avoir des trous dans la liste. Mais justement, le fait de rendre public le nom aide à combler les trous. D'où l'intérêt public évident de la nommer.

« Je suis le gars qui peut battre Bush partout »

EDWARDS

suite de la page A1

Selon un sondage publié samedi par l'hebdomadaire *Newsweek*, il remporterait même la présidence par 49 % des suffrages contre 46 % pour le président républicain George W. Bush si l'élection avait lieu aujourd'hui.

Mais une victoire de Kerry au New Hampshire ne lui assurerait pas pour autant l'investiture démocrate. Le 3 février, l'État natal de John Edwards, la Caroline du Sud, tiendra une primaire importante où ce fils du Sud veut freiner l'élan de Kerry. L'ex-général Wesley Clark, originaire de l'Arkansas, l'État de Clinton, a le même espoir.

Étonnant deuxième en Iowa, Edwards se classe au cinquième rang dans les sondages du New Hampshire, derrière Clark et Joe Lieberman. À en juger par les foules enthousiastes qu'il a attirées au cours du week-end, il pourrait demain soir devancer Clark et Lieberman, et peut-être même Dean.

Samedi soir, John Edwards a rempli à pleine capacité une salle de bowling de Merrimack. En fait, il y avait beaucoup trop de monde. Appelés sur les lieux, les pompiers et les policiers ont fermé les portes, laissant dans un froid glacial des dizaines de personnes.

Après une entrée de rock star au son d'une chanson de John Mellencamp, Edward a prononcé une version très abrégée de son discours habituel. Il fallait faire sor-

tir la foule de la salle au plus tôt : c'était dangereux.

Hier midi, dans un gymnase rempli à pleine capacité, Edwards a eu tout le temps de présenter son message populiste et son charme sudiste. Mais encore une fois, la foule était trop nombreuse. Il a fallu mettre une centaine de personnes dans la cafétéria de l'école, où le candidat a prononcé plus tard une autre allocution.

Malgré ses 50 ans, John Edwards a le physique d'un jeune premier. Il a en outre comme atout fondamental la capacité de s'identifier aux gens. Dans ses discours, l'avocat de profession s'adresse directement aux électeurs, comme s'il était encore devant un jury. On comprend pourquoi la fortune lui est arrivée si rapidement.

« La politique de l'espoir peut triompher sur la politique du cynisme. »

Issu d'une famille ouvrière de la Caroline du Nord, John Edwards a été le premier fils à aller à l'université. Sorti tout droit d'un roman de John Grisham, il est devenu multimillionnaire en défendant de simples citoyens face à des conglomérats. Élu au Sénat il y a seulement quatre ans, il se présente aujourd'hui comme le champion des gens ordinaires, y compris les pauvres, face aux privilégiés.

« Nous avons 35 millions de personnes qui vivent dans la pauvreté. C'est moralement condamnable », dit-il en exhortant les démocrates à renouer avec l'héritage progressiste de Franklin Roosevelt et John Kennedy.

« La politique de l'espoir peut triompher sur la politique du cynisme », dit-il dans une de ses envolées.

À ceux qui le trouvent trop inexpérimenté, Edwards répond en rappelant ses victoires juridiques contre les meilleurs avocats de la Caroline du Nord. Eux aussi le prenaient à la légère à ses débuts. « Mais je les ai battus, et je

les ai battus encore », martèle-t-il en fendant l'air de son poing. « Je suis le gars qui peut battre Bush partout, ajoute-t-il. Au Nord, à l'Ouest, dans le Midwest et, avec l'accent que j'ai, dans le Sud. Donnez-moi la chance d'affronter George Bush. Donnez-moi la chance d'affronter George Bush et je vous donnerai la Maison-Blanche. »

Après avoir entendu le discours d'Edwards, Mike Rodgers, 50 ans, s'est dit « très impressionné ». « J'aime sa politique sociale », a précisé l'informaticien de Nashua, où se trouvent plusieurs entreprises de haute technologie. « Il est le premier candidat à parler de pauvreté. D'une certaine façon, il me fait penser à LBJ (le président Lyndon Johnson), qui a fait énormément pour réduire les inégalités. »

Travis Dunn, 28 ans, a été moins impressionné, mais il prévoit quand même voter pour le sénateur de la Caroline du Nord. « C'est vraiment pour une raison électorale, a dit l'informaticien (un autre) de Melford. Je pense que Kerry est en danger parce qu'il vient du Massachusetts. La population générale n'est pas très à l'aise avec les démocrates du Nord-Est. Dean fait face au même problème. »

Âgée de 70 ans, Shirley Rayburn, de Nashua, reprend le même argument électoral, tout en se montrant beaucoup plus chaleureuse à l'égard d'Edwards. « Au début, j'étais avec Dean, a-t-elle dit. Mais j'ai changé de camp après avoir entendu Edwards pour la première fois. Aujourd'hui, son discours sur les deux Amériques, je pourrais vous le réciter par cœur. Il veut se battre pour les pauvres, pour la classe moyenne, pour les familles. Et il vient du Sud. » L'élégante Yankee a conclu sur un ton ironique : « Tout le pays va finir par parler avec l'accent du Sud. Je ne suis pas certaine de pouvoir supporter cela. Mais nous devons gagner en novembre. »

Et John Edwards, la révélation de cette jeune campagne présidentielle, est son homme.

Nominations à la Cour suprême

Les députés auraient leur mot à dire

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le premier ministre Paul Martin souhaite modifier la procédure de nomination des juges à Cour suprême pour que les députés se prononcent sur les candidatures.

Contrairement à leurs équivalents américains, les juges du plus haut tribunal canadien n'ont jamais eu à faire valoir leurs compétences, exprimer leur point de vue sur la justice ou encore donner leur opinion personnelle lors d'une audience publique.

Actuellement, le premier ministre peut choisir seul les juges de la Cour suprême.

Pour combler ce qu'il a présenté comme un « déficit démocratique », Paul Martin souhaite redonner du pouvoir aux simples députés en leur permettant notamment d'approuver les nominations à la Cour suprême.

Ses intentions restent cependant à préciser. Il entend d'ailleurs consulter le comité des Communes sur la justice avant de décider exactement comment réaliser cette promesse.

Actuellement, le premier ministre peut choisir seul les juges de la Cour suprême.

Mais les députés pourraient par exemple interroger les candidats pour connaître leur opinion sur le mariage entre conjoints de même sexe.

Pour le moment, deux points de vue s'affrontent sur la modification du processus. « Nous avons besoin d'un système qui permet au Parlement d'avoir son mot à dire sur la nomination des juges, dit John Bryden, député libéral. Cela confir-

merait la prépondérance du Parlement (...) Quiconque a l'intention d'occuper un poste de responsabilité doit être en mesure de répondre aux questions du Parlement. »

À l'opposé, certains croient qu'une audience publique sur les nominations politiserait le tribunal en augmentant les risques d'interférence partisane, ce qui pourrait décourager les meilleurs candidats.

« L'idée de faire comme les Américains me laisse froid, dit John Harvard, autre député libéral. Les juges sont nommés pour trancher des litiges judiciaires. Les gens qui se plaignent de leur travail le font surtout quand ils sont insatisfaits de leurs décisions. »

Avant de nommer un juge à la Cour suprême, le premier ministre consulte habituellement un certain nombre d'avocats influents ainsi que les barreaux et les procureurs généraux des provinces. Il demande aussi l'avis du juge en chef de la Cour suprême, entre autres.

« Peut-on faire mieux ? Peut-être que oui, peut-être que non, a prudemment avancé le ministre fédéral de la Justice, Irwin Cotler. Je pense toutefois que nous devons nous pencher sur la question. »

Selon Eugene Meehan, ancien président de l'Association du barreau canadien et expert des questions relatives à la Cour suprême, la solution pourrait être de soumettre les candidats aux questions des députés tout en laissant la décision définitive au premier ministre. Un point de vue qui serait aussi celui de Paul Martin.

Avant d'en savoir plus, il faudra cependant attendre que le comité des Communes sur la justice termine son étude sur le sujet, ce qui devrait prendre encore quelques mois, bien après les élections prévues au printemps.

ACTUALITÉS

Inondations à Laval Au moins trois résidences évacuées



PHOTO ROBERT SKINNER LA PRESSE

Le responsable de la sécurité civile à Laval, André Lizotte, se dirige vers une résidence inondée du secteur de Sainte-Dorothée. Le niveau de la rivière des Prairies continue de grimper à cause du frasil qui empêche l'écoulement normal de l'eau.

La rivière des Prairies déborde

NATHAËLLE MORISSETTE

Dimanche difficile pour certains résidents qui habitent aux abords de la rivière des Prairies : l'importante hausse du niveau de l'eau a forcé l'évacuation d'au moins trois résidences, hier en fin d'après-midi, dans le secteur de Sainte-Dorothée, à Laval.

Jointes en fin de journée, les responsables de la Sécurité civile du Québec estimaient qu'il pourrait y avoir d'autres évacuations. « Depuis 24 heures, à Sainte-Dorothée, le niveau de l'eau a augmenté de

13 centimètres, a déclaré François Gaumont, porte-parole de la Sécurité civile du Québec. On a dépassé depuis quelques jours le seuil d'inondation mineure. L'eau a pénétré dans les résidences. »

Selon M. Gaumont, l'accumulation de frasil et de glace a créé des embâcles sur la rivière, ce qui empêche l'écoulement normal de l'eau.

À Laval, les secteurs les plus touchés sont Sainte-Dorothée, Laval-des-Rapides, Saint-François et Chomedey. À Montréal, les arrondissements de Pierrefonds-Senne-

ville et d'Ahunatic-Cartierville sont surveillés de près et les résidents sont en état d'alerte.

« Près de 2000 personnes dont la demeure est située dans un secteur à risque ont été rencontrées, explique le sergent André Saint-Jacques, porte-parole de la police de Laval. Nous leur dressons un portrait de la situation et nous leur donnons des conseils d'usage si jamais ils doivent quitter les lieux. Jusqu'à maintenant, les pompiers lavallois ont installé des pompes dans quatre résidences où il y a eu infiltration d'eau. »

Sheila Tessler habite rue Jetté, à Sainte-Dorothée. Hier midi, l'inquiétude se lisait sur son visage. « Je ne sais pas ce qui va arriver, mais on est prêts à partir, dit-elle en montrant du doigt une valise ouverte sur le sol. Ça fait 16 ans qu'on habite ici et c'est la première fois que ça arrive. On attend juste que la police vienne cogner à la porte pour nous dire d'évacuer. »

Robert Côté, un voisin, était plus optimiste. « J'habite dans le haut de la rue. Je ne pense pas que l'eau se rende jusqu'ici. »

D'autres rivières inquiètent

La rivière Richelieu a également fait des siennes à la hauteur de Chambly, forçant l'évacuation de deux résidences. Le niveau de la rivière des Mille-îles, dans le secteur de Terrebonne, a aussi causé de l'inquiétude. La Sécurité civile a dépêché la rétrocaveuse flottante, communément appelée « grenouille », afin de déloger les embâcles. « Nous surveillons de près, nous ne sommes pas rendus à l'étape des évacuations », a mentionné Jacques Bérubé, capitaine du service des incendies de Terrebonne.

HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Charest se fait prudent

DENIS LESSARD

MUNICH — Selon Jean Charest, le problème survenu la semaine dernière à l'hôpital Sainte-Justine démontre clairement que le Québec devra revoir ses pratiques et les méthodes de travail des gens qui, dans le réseau de la santé, seraient susceptibles de transmettre une maladie grave comme le sida.

C'est avec une prudence extrême que le premier ministre Charest, relancé plusieurs fois à ce sujet durant sa tournée européenne, a fini par commenter le fait que plus de 2600 enfants opérés au cours des dernières années par une chirurgienne séropositive devront se soumettre à un test de dépistage du VIH.

« Il va falloir procéder à une révision de nos façons de faire », a souligné spontanément M. Charest, interrogé sur le fait que l'état de santé du médecin n'était connu que de son supérieur, qui n'en n'avait pas soufflé mot à ses patrons.

Il juge « tout à fait normale » la réaction d'inquiétude des parents — Sainte-Justine recevait plus de 200 téléphones à l'heure après l'annonce de la semaine dernière. « Je m'attends à ce qu'on puisse rassurer les parents au cours des prochains jours », a-t-il ajouté.

Il a refusé toutefois de blâmer qui que ce soit : « Je n'ai pas l'information pour porter un jugement... C'est difficile de mesurer. Il y a eu un comité formé pour évaluer la pratique du médecin en question. »

Mais les problèmes de Sainte-Justine forceront une réévaluation bien plus générale de ces situa-

tions : « L'affaire de Sainte-Justine va interpellé beaucoup de gens dans le domaine de la santé sur les méthodes de travail, sur l'éthique », a prédit M. Charest.

Ce débat ne sera pas clos de si tôt. C'est, selon lui, « tout le secteur public qui sera interpellé sur la façon d'assurer la sécurité des gens qui sont vulnérables, qui sont susceptibles d'avoir des contacts » avec des intervenants séropositifs.

M. Charest se refuse cependant aux « réponses toutes faites », par exemple à interdire d'emblée la pratique aux médecins susceptibles d'être porteurs du virus. « Il n'y a pas de réponse faite à l'avance, cela dépend du type de pratique, des situations à risque, cela dépend de beaucoup de choses », a-t-il estimé en ajoutant qu'il faudra se demander aussi si l'on ne devrait pas prévenir les parents ou les patients de la situation.

Accalmie au centre d'appels

Pendant ce temps, près de quatre jours après l'onde de choc qui a secoué l'hôpital Sainte-Justine, les appels de parents inquiets se font beaucoup moins nombreux.

Dans la seule journée de vendredi, l'établissement de santé avait reçu près de 3000 appels. Samedi, on en a compté 1800 et hier, seulement 300. « La journée a été très calme, mentionne Raymond Roberge, directeur des communications de l'hôpital. Il y a une différence majeure. »

Selon lui, cette accalmie sera toutefois de courte durée. Dès ce soir, il croit que les téléphones se remettront à sonner. « Nous avons posté un très grand nombre d'avis ven-

dredi et je crois que plusieurs personnes vont le recevoir lundi (aujourd'hui). On va donc nous téléphoner. »

En effet, plusieurs centaines de lettres ont été envoyées à des parents dont les enfants ont été opérés par la D^{re} Maria Di Lorenzo, morte au mois d'août. Celle-ci avait annoncé à ses supérieurs en 1991 qu'elle était séropositive. Des mesures de précautions avaient alors été prises, mais l'établissement ne détient aucune information sur la façon dont son travail a été encadré entre 1996 et 2003. C'est pourquoi l'hôpital tient à relancer les patients de la chirurgienne.

Jusqu'à maintenant, 1300 des 2614 patients ont pris contact avec l'établissement et 604 prélèvements sanguins ont été réalisés, dont près de 290 hier. Quelque 500 personnes ont déjà reçu leurs résultats, mais l'hôpital Sainte-Justine a annoncé samedi qu'il ne les divulguerait pas : « Lorsqu'on est rendu à l'étape des résultats, c'est quelque chose qui se passe entre l'hôpital et son patient », avait fait valoir M. Roberge en point de presse samedi.

Recours collectif

Rappelons que plusieurs parents frustrés songent à intenter un recours collectif contre l'établissement. Une demi-douzaine de parents ont communiqué avec l'avocat Jean-Pierre Ménard, qui précise toutefois que rien n'a encore été décidé. Deux autres avocats spécialisés dans les questions médicales auraient également reçu des appels.

Avec Nathaëlle Morissette

MARIANNE WHITE
LE SOLEIL

QUÉBEC — « Je suis certaine qu'elle savait ce qu'elle faisait, c'est un médecin, après tout. » Monique Teasdale ne peut s'empêcher de se porter à la défense de la D^{re} Maria Di Lorenzo, de l'hôpital Sainte-Justine, qui a opéré plus de 2600 enfants alors qu'elle était contaminée par le VIH.

Sa soeur, la chirurgienne Lucille Teasdale, a consacré 35 ans de sa vie à soulager les douleurs de l'Afrique, plus précisément en Ouganda. C'est d'ailleurs là qu'elle a contracté le sida, en opérant un soldat blessé. Cela n'a toutefois pas empêché la Québécoise de continuer d'exercer sa profession pendant plus de 15

« Elle a soigné environ 39 000 personnes là-bas et elle n'a infecté personne. »

ans et de soigner des milliers de patients dans ce pays qu'elle avait fait sien.

« Quand elle a appris qu'elle avait le sida, elle est allée voir un médecin à Londres, raconte Monique Teasdale. Il lui a expliqué que les risques étaient très très minimes, comparativement au nombre de vies qu'elle pourrait sauver par son travail. »

Lucille Teasdale a continué à exercer sa profession tel un sacerdoce

jusqu'à sa mort en 1996, tout en prenant beaucoup plus de précautions.

« Elle mettait deux ou trois paires de gants. Quand elle se coupait, elle enlevait les gants, se nettoyait, désinfectait un peu, remettait des gants pour continuer à travailler », explique Monique Teasdale, ajoutant que vers la fin de sa vie, elle avait cessé de pratiquer certaines interventions, car elle était assaillie par la maladie.

« Elle a soigné environ 39 000 personnes là-bas et elle n'a infecté personne », dit sa soeur.

Monique Teasdale estime qu'il ne faut pas jeter la pierre à la chirurgienne Maria Di Lorenzo, mais plutôt lui laisser le bénéfice du doute. Elle déplore que certains parents frustrés aient appelé la famille Di Lorenzo pour les injurier.

La D^{re} Lucille Teasdale n'a jamais caché sa maladie et ne s'est pas fait stigmatiser par la communauté médicale pour autant.

Avec son mari, le pédiatre et anesthésiste Piero Corti, elle a fondé l'hôpital catholique St. Mary's Lacor, à Gulu, dans le nord de l'Ouganda, en 1961. L'institution a rapidement su s'imposer comme l'une des meilleurs d'Afrique orientale et est devenu un centre de prévention du sida.

Grâce à cela et d'importantes campagnes d'information destinées à la population, l'Ouganda a vu, contrairement à bon nombre d'autres pays africains, le nombre de personnes atteintes du sida chuter de 25 % en 10 ans.

ACTUALITÉS

EN BREF

Opportunity s'est posé sur Mars

« On est sur Mars ! », s'est exclamé hier le scientifique Rob Manning de la NASA, à l'arrivée d'Opportunity sur la planète rouge, trois semaines après son jumeau Spirit. Les deux robots de l'agence spatiale américaine ont été envoyés pour déterminer si la vie a pu exister sur ce corps céleste.

Opportunity a posé ses six roues à 10 h 05 sur la plaine Meridiani, à 10 620 km de Spirit, en position depuis le 3 janvier à 200 millions de kilomètres de la Terre. Il a presque immédiatement établi le contact avec la Terre et quatre heures plus tard, l'agence spatiale recevait les premières photographies en noir et blanc. La mission, d'un coût de 820 millions, connaît actuellement des difficultés avec Spirit, parti le 10 juin, qui a cessé d'émettre ses images et autres données. La NASA estime cependant qu'elle en repris et le robot a transmis sporadiquement vendredi. Un tiers environ des missions internationales vers Mars se soldent par un atterrissage réussi. Sur Internet : <http://marsrovers.jpl.nasa.gov> d'après AP

Grippe aviaire: premier mort en Thaïlande

Deux nouveaux cas de grippe aviaire chez l'homme, dont un fatal, ont été confirmés en Thaïlande, a annoncé aujourd'hui le ministre de la Santé Sudarat Keuraphan, ce qui porte le total à quatre. Un petit garçon de 6 ans de la province Kanchanaburi, qui était hospitalisé à Bangkok, est décédé ce matin. Le garçon est l'une des deux personnes contaminées dont le ministre avait fait état vendredi, révélant pour la première fois la présence de la grippe aviaire en Thaïlande.

Après la province de Suphan Buri, le virus de la grippe du poulet s'est propagé dans une deuxième province, celle voisine de Kanchanaburi, où une destruction massive de poulets est prévu à compter d'aujourd'hui. Hier, un demi-millier de soldats ont été envoyés dans la province de Suphan Buri pour aider à tuer 1,6 million de volailles, ce qui portera à près de 11 millions les poulets sacrifiés depuis novembre en Thaïlande, premier exportateur d'Asie. d'après AFP

Fatales leçons

Toutes les études menées au cours des 20 dernières années démontrent que les cours de conduite ne sont pas une mesure efficace pour faire baisser le taux de collisions chez les jeunes, affirme un chercheur québécois, Pierre Hirsch, de l'Université de Montréal, dans un article publié dans le dernier numéro du *Journal of Safety Research*.

« En Ontario, rapporte-t-il, les conducteurs de 16 à 19 ans qui ont pris des cours de conduite ont un taux de collision de 45 % supérieur à celui du groupe qui n'avait pas suivi de cours. » Lui-même propriétaire d'une école de conduite, M. Hirsch se défend bien de vouloir nuire à l'industrie. Mais à son avis, les gouvernements devraient annuler les avantages consentis aux élèves des écoles de conduite (période de probation réduite), puis trouver des moyens d'évaluer les attitudes et la maturité des conducteurs. Par ailleurs, l'imposition d'un couvre-feu aux jeunes conducteurs, l'augmentation de l'âge minimum pour l'obtention d'un permis ou l'imposition d'un nombre maximal de passagers auraient des effets bénéfiques sur le taux de collisions des conducteurs les moins expérimentés. d'après PC

Libération décriée

Les fonctionnaires de Service correctionnel Canada, section Québec, (SCCQ) n'ont pas fait leurs devoirs en accordant une libération conditionnelle à un prisonnier qui a ensuite assassiné une femme, affirme un rapport d'un comité d'experts. Selon le rapport, les psychologues pigistes et mal payés engagés par le SCCQ n'ont pas reçu le dossier complet de Conrad Brossard, n'ont pas cherché ses antécédents d'agressions sexuelles ni s'il pouvait être psychopathe.

En fait, soutient le rapport dont une copie a été obtenue grâce à la Loi d'accès à l'information, dans la plupart des cas au Québec, le profil psychologique des prisonniers ayant potentiellement droit à une libération conditionnelle « ne rencontre pas les critères minimums pour faire une évaluation adéquate ». Brossard, âgé de 55 ans, possède une longue feuille de route en matière de voies de fait graves et d'agressions. d'après PC

JEAN CHAREST APRÈS DAVOS

Rien à déclarer!



DENIS LESSARD

ANALYSE

MUNICH — Au passage à l'âge d'homme, de Robert Bourassa à Lucien Bouchard, de Bernard Landry à Jacques Parizeau, tous les anciens premiers ministres québécois terminaient docilement leurs études sous le regard complaisant des pères, dans la serre chaude d'un collège classique.

À 19 ans, Jean Charest, délinquant (un peu) et frondeur (beaucoup), passait, lui, quelques mois sur les navires marchands qui remontaient jusqu'aux Grands Lacs.

L'histoire ne dit pas encore quel parcours est le plus formateur. Mais quand il est question d'ouverture sur le monde, Jean Charest a manifestement une approche bien différente de ses prédécesseurs. La semaine dernière, lors de ses premières pérégrinations européennes en tant que premier ministre, le changement de génération était évident. Parfaitement bilingue, de culture nettement nord-américaine, d'une certaine manière, Jean Charest semble moins « complexé » que ses prédécesseurs par rapport aux Européens et semble davantage au fait des grands courants internationaux.

Mais la ligne est bien tenue entre l'assurance et la nonchalance. Sa tournée a paru souvent improvisée — bien des négociations restaient à faire avec les entreprises qui défilaient dans les suites somptueuses retenues par Québec à Londres et à Davos. M. Charest se trouve jusqu'à demain à Munich, puis il se rendra à Berlin avant de rentrer au Québec.

Station de ski suisse cossue, Davos devient chaque année, depuis 34 ans, la Mecque du pouvoir et de l'argent. S'y pressent plus de 2000

« décideurs », chefs d'entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse le milliard de dollars ou chefs d'État. « Tous les *kingpins* y sont » disait-on sans rire dans la délégation québécoise.

Grand amateur de ces réunions de gens riches et célèbres, il y a 15 ans, Robert Bourassa salivait de plaisir à l'idée d'une simple conversation avec l'ancien premier ministre français Raymond Barre. Jacques Parizeau n'a guère eu le temps d'y passer — il se concentra sur Paris en janvier 1995 pour solliciter des appuis à la souveraineté. Lucien Bouchard, autocrate mais anxieux, préférait l'atmosphère contrôlée de missions économiques où il gardait la main haute. D'ailleurs, Davos était le fief réservé de son ministre des Finances, Bernard Landry. Du haut des montagnes helvètes, même en pays étranger, M. Landry n'hésitait pas à s'attaquer au « fédéralisme mesquin » et à se bagarrer avec Jean Chrétien. Jusqu'à Pauline Marois, titulaire des Finances, qui eut droit à son tour de piste parmi les grands de ce monde.

Camoufflet

Mais de Bourassa à Landry en passant par Bouchard, tous les politiciens québécois se sentaient l'obligation de faire sonner la caisse enregistreuse, de multiplier les annonces d'investissements pour justifier des expéditions inévitablement coûteuses.

L'an dernier, Pauline Marois avait évoqué pas moins de 600 millions de dollars en retombées économiques à l'issue de son passage à Davos — des annonces qui, dans bien des cas, tardent encore à se matérialiser.

À Davos, Jean Charest, lui, n'avait rien à annoncer. Ou si peu. Il était rouge de colère, confie-t-on, quand il s'est rendu compte qu'Alcan allait annoncer la fermeture de son usine d'Arvida et la disparition de 460 emplois au moment même de son passage à Davos. Comme à un gamin naïf, la multinationale a confié son sac de mauvaises nou-

velles à M. Charest, qui les a déballées devant une poignée de journalistes médusés. Il faudrait chercher longtemps des précédents; une mission économique qui revient avec moins d'emplois qu'au départ...

Double injure de la part d'Alcan, M. Charest avait accepté de jouer les plantes vertes à une conférence de presse où la compagnie, pour redorer son image, a annoncé une bourse annuelle pour les groupes de promotion de l'environnement.

Avec son allure de pasteur totalement scandinave, le président mondial d'Alcan, Travis Engen, a eu droit en privé à une volée de bois vert d'un premier ministre à demi-irlandais.

La délégation québécoise s'est passé le mot pour boycotter la réception d'Alcan. M. Charest, qui devait y prendre la parole, s'est déstabilisé. « Les relations entre une compagnie et un gouvernement sont plus importantes », a soutenu hier un Jean Charest désireux de balayer l'affaire sous le tapis. N'empêche qu'il ne serait pas surprenant que, après des années de promesses non tenues de la part d'Alcan, Québec soit tentée de siffler la fin de la récréation et d'exiger davantage de retombées de la transformation de l'aluminium.

Après l'investissement annoncé par la minière Rio Tinto à Londres — 489 millions pour QIT à Sorel sans aucun emploi supplémentaire —, le premier ministre n'avait guère de munitions. Un autre investissement de moindre importance avec les firmes Siemens et Novacel est prévisible aujourd'hui à Munich.

Rien à déclarer...

Mais cela ne semblait pas l'inquiéter davantage que les sondages dévastateurs et les crises qui, la semaine dernière, ont monopolisé les manchettes des journaux québécois.

Le temps fort du Forum économique mondial dans l'agenda de Jean Charest? Un atelier où, devant un auditoire de politiciens triés sur le

volet — dont le secrétaire général de l'OTAN et le chef de l'opposition en Allemagne — il a pu dire quelques mots sur l'importance de la diversité culturelle et sur l'obligation pour les États-Unis d'en tenir compte dans ses traités commerciaux... Il y a aussi eu une escapade de quelques heures pour aller entendre le vice-président américain Dick Cheney.

« Ne craignez-vous pas la perception de la population si vous revenez les mains vides? » lui a-t-on demandé hier. « Le but de ces déplacements n'est pas de faire des annonces... J'aime mieux établir des relations à long terme qui se traduiront en actions concrètes. Les annonces viendront en leur temps... », a soutenu M. Charest.

Les grandes tendances, la force économique de la Chine, la montée inexorable de l'Inde, le choc de la dénatalité partout en Occident... on vient à Davos aussi pour flâner le vent, a-t-il expliqué hier.

« On vient se présenter, on vient semer », a insisté M. Charest, qui a multiplié les entretiens avec des compagnies comme ABB, Cisco Systems, Magna, Alcan, Hewlett Packard, Rolls Royce, et Rio Tinto, venues sonder les intentions du gouvernement. Le premier ministre retenait hier que, aux yeux des investisseurs, les programmes de subventions pesaient bien peu par rapport à des avantages plus tangibles. Les magnats des affaires s'intéressent plus aux traits « fondamentaux » de l'économie québécoise: la qualité de la main-d'oeuvre, les faibles coûts d'exploitation et le prix avantageux de l'électricité.

Le bagage de Jean Charest en rentrant sera aussi léger que celui d'un adolescent au retour des Grands Lacs. L'expression peut paraître triviale — Robert Bourassa l'utilisait pourtant à satiété: il ne « ramène » que peu de choses.

Les premiers ministres ne passent pas la douane. Mais de toute façon, Jean Charest de retour d'Europe n'aura-t-il « rien à déclarer ».

Clavardage
Fabriqué en Chine
Sophie Cousineau
a vu les emplois perdus...
avec Webcam
Aujourd'hui lundi à 12 h 30
www.cyberpresse.ca/clavardage
cyberpresse.ca

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensifs
matin, après-midi, soir, samedi
165 \$ à 183 \$/semaine*
1 à 7 fois/sem. • 375 \$ / 45 h*
*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com Laurier

Résultats
TVA, le réseau des tirages

Lotto Québec		GAGNANTS		LOTS	
6/49	Tirage du 2004-01-24	6/6	2	2 500	000,00 \$
		5/6+	12	44	559,90 \$
		5/6	299	1	430,70 \$
		4/6	16 445		49,80 \$
		3/6	281 388		10,00 \$
	Complémentaire: (38)			14 174	829 \$
				Prochain gros lot (appr.):	2 000 000 \$

Québec		GAGNANTS		LOTS	
49	Tirage du 2004-01-24	6/6	0	1 000	000,00 \$
		5/6+	1	50	000,00 \$
		5/6	22		500,00 \$
		4/6	1 035		50,00 \$
		3/6	20 327		5,00 \$
	Complémentaire: (13)			Ventes totales:	683 296,00 \$

DOUBLE JEU 49+		GAGNANTS		LOTS BONIS	
6/49+	Tirage du 2004-01-24				
		02 08 22 43	89		561,80 \$
		01 04 38 49	66		378,79 \$
		03 12 39 49	70		357,14 \$

*Seules les sélections participant au Lotto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

Extra Tirage du 2004-01-24 NUMÉRO 508519	Extra Tirage du 2004-01-25 NUMÉRO 531403	Continuum Tirage du 2004-01-25 ③ 610 ④ 8397
--	--	---

Banco		Tirage du 2004-01-25	
		04 07 12 13 15 16 18 22 32 33	
		36 45 46 51 57 61 62 66 68 70	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

SUPER 7 PROCHAIN GROS LOT BONI LE 30 JANVIER 2004 **30 000 000 \$**

SALON DU BATEAU
plus de 400 embarcations!

VENEZ ACCOSTER SUR L'ÎLE

29 janvier au 2 février
Place Bonaventure

Heures d'ouverture :
Jeudi et Vendredi : 12h00 à 22h00
Samedi : 10h00 à 22h00
Dimanche : 10h00 à 18h00
Lundi : 11h00 à 16h00

Courez la chance de gagner l'un des 2 prix de 5000\$ applicable sur votre achat en salon.

Prix d'entrée (taxes incluses)
Admission générale : 10.00\$
Étudiants / âge d'or : 7.00\$
Enfants accompagnés (6 à 12 ans) : 3.50\$
Enfants 5 ans et moins : Gratuit

✓ admirer et découvrir l'origine des bateaux de bois;
✓ Faites un arrêt au Centre AMQ et Découvrez le Nautisme.

Activités :
✓ Venez rencontrer le champion de ski nautique JARET LLEWELLYN;
✓ Ne manquez pas les conférences offertes par DAMIEN DE PAS, ce navigateur chevronné qui a fait la Mini-Transat. Sur place, un prototype de son voilier "Dingo"!

CITE rock dédiant 109.7 FM
CKAC730 La radio de l'information
LA PRESSE
TVA
ASSOCIATION MARITIME DU QUÉBEC



VINCENT MARISSAL

Le parano et la belle blonde

Paul Martin ne l'admettra jamais, mais Belinda Stronach lui a rendu un fier service la semaine dernière en attirant sur elle tous les projecteurs des médias nationaux. Du coup, on a fait assez peu de cas d'une gaffe majeure du Parti libéral, qui avait décidé de fouiller dans le passé et même dans le dossier médical des candidats libéraux aux prochaines élections.

Qu'un parti politique fasse des vérifications minimales sur un candidat avant de lui permettre de le représenter dans une circonscription, rien de plus normal. Après tout, aucun parti ne veut se retrouver avec un fraudeur professionnel repent, un voleur de dépanneur ou, ce qui s'est déjà vu, avec le titulaire d'une maîtrise obtenue dans une université qui n'existe pas.

Mais les organisateurs de Paul Martin sont passés de la prudence à la paranoïa en demandant aux futurs candidats de fournir des détails sur leur vie conjugale passée (« Avez-vous déjà divorcé? Combien de fois? ») et sur leurs problèmes antérieurs de santé mentale (« Avez-vous déjà souffert de dépression, de schizophrénie? »).

Accusé par les groupes de défense des personnes souffrant de maladie mentale d'entretenir le cliché voulant qu'une personne ayant souffert de tels problèmes soit instable, voire dangereuse et irrécupérable, Paul Martin s'est promptement excusé pour ce faux pas et a ordonné aux dirigeants du parti de biffer ces questions du formulaire de candidature.

Si on doit féliciter le premier ministre pour sa réaction rapide, on

ne peut s'empêcher de voir dans cette gaffe une tentative d'instaurer des mesures de contrôle paranoïaques qui visent davantage à embêter les futurs candidats qu'à s'assurer de leur droiture. D'ailleurs, le PLC n'a pas effacé tous les irritants. Le Parti libéral exige notamment des empreintes digitales des candidats ainsi qu'une copie de leur dossier criminel, au cas où il faudrait pousser plus loin l'enquête. La mesure s'applique aussi aux anciens ministres, qui ont pourtant dû passer avec succès l'épreuve du *security screening* de la GRC avant d'être nommés au cabinet. C'est donc dire qu'une députée sortante et ex-ministre comme Sheila Copps, qui siège aux Communes depuis 20 ans et qui a été ministre pendant 10 ans, doit reprendre le processus du début, se rendre au poste de police de sa circonscription, obtenir son dossier et montrer patte blanche au parti. On n'appelle plus ça de la sé-

lancé le policier devant la caméra de Rick Mercer. Gageons qu'on pourra voir la scène lundi soir à CBC pendant l'émission *Monday Report* du comique animateur.

Mais c'est pas parce qu'on rit que c'est drôle...

C'était une fois une blonde...

C'est vrai qu'on ne voit pas souvent un personnage comme Belinda Stronach débarquer sur la scène politique canadienne, mais la réaction de plusieurs collègues (mâles) et de plusieurs politiciens (mâles aussi) depuis une semaine commence à être franchement embarrassante.

À lire et à entendre les commentaires sur la « belle blonde millionnaire », on croirait avoir affaire à une bande d'adolescents boutonneux qui découvrent enfin les « créatures » après des années de réclusion dans un pensionnat.

À lire et à entendre les commentaires sur la « belle blonde millionnaire », on croirait avoir affaire à une bande d'adolescents boutonneux qui découvrent enfin les « créatures » après des années de réclusion dans un pensionnat.

curité, on appelle ça de l'emmerdement volontaire.

Cette semaine, Sheila Copps s'est pointée au poste de police de Hamilton pour y obtenir son dossier criminel (vierge, évidemment) avec Rick Mercer, l'équivalent d'Infoman à la télévision anglaise de Radio-Canada.

« Pour le même prix (40 \$), vous pouvez aussi obtenir votre dossier de délits à caractère sexuel », lui a

libéraliserait les activités des compagnies aériennes nord-américaines — ce qui exposerait Air Canada à une forte concurrence mais per-

mettrait aux transporteurs canadiens d'accéder aux très rentables vols à l'intérieur des États-Unis. L'ambassadeur américain Paul

Cellucci a indiqué que Washington veut entreprendre des pourparlers sur les règles qui régissent le trafic aérien pour autoriser les compagnies des États-Unis à transporter des passagers entre les villes du Canada tout en ouvrant de la même façon le marché américain aux transporteurs canadiens.

L'accord « ciel ouvert », conclu en 1995 par le Canada et les États-Unis, avait facilité les déplacements des passagers voyageant entre les principales villes des deux pays en

réduisant considérablement les vols de correspondance, longs et coûteux. Le nombre de déplacements pour raisons professionnelles ou touristiques a cependant augmenté depuis la signature de ce traité.

L'entente avait maintenu d'importantes restrictions. Par exemple, les compagnies canadiennes et américaines peuvent exploiter n'importe quel trajet transfrontalier, sans accès aux vols intérieurs de l'autre pays.

ence. Dans le cas de la « belle blonde », c'est de l'incompétence.

Et si Belinda Stronach était moche, est-ce qu'on commencerait nos reportages en écrivant « hier, le laideron millionnaire... »? D'un homme politique, dit-on qu'il est séduisant ou, au contraire, qu'il est laid comme un pou, qu'il est gros ou qu'il porte une moumoute? En parlant de Belinda Stronach, Preston Manning n'a pu s'empêcher de dire qu'elle est « brillante et séduisante ». A-t-on déjà dit de M. Manning qu'il était « brillant mais laid »?

Des collègues chroniqueurs ont même écrit que M^{me} Stronach n'aurait jamais bénéficié d'une telle couverture nationale si elle n'était pas riche et bien roulée. Ils lui reprochent même d'en avoir profité, la *vlimeuse*!

Mais bien sûr qu'elle en profite, et pourquoi n'en profiterait-elle pas si les médias se montrent aussi sensibles à ses charmes? On devrait poser des questions sur l'empressement des médias à faire de Belinda Stronach la nouvelle star de la politique canadienne, non pas lui reprocher d'être jolie et photogénique.

Que l'on ait des doutes sur son programme politique ou sur sa capacité de reformer la coalition nationale qui permettrait aux conservateurs de reprendre le pouvoir (ou à tout le moins de percer en Ontario), très bien, c'est de bonne guerre.

Mais pourrait-on laisser son rouge à lèvres et ses tailleurs en dehors du débat politique?

Les États-Unis souhaitent libéraliser le trafic aérien

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'administration Bush souhaite conclure une entente qui

libéraliserait les activités des compagnies aériennes nord-américaines — ce qui exposerait Air Canada à une forte concurrence mais per-

mettrait aux transporteurs canadiens d'accéder aux très rentables vols à l'intérieur des États-Unis. L'ambassadeur américain Paul

Cellucci a indiqué que Washington veut entreprendre des pourparlers sur les règles qui régissent le trafic aérien pour autoriser les compagnies des États-Unis à transporter des passagers entre les villes du Canada tout en ouvrant de la même façon le marché américain aux transporteurs canadiens.

L'accord « ciel ouvert », conclu en 1995 par le Canada et les États-Unis, avait facilité les déplacements des passagers voyageant entre les principales villes des deux pays en

réduisant considérablement les vols de correspondance, longs et coûteux. Le nombre de déplacements pour raisons professionnelles ou touristiques a cependant augmenté depuis la signature de ce traité.

L'entente avait maintenu d'importantes restrictions. Par exemple, les compagnies canadiennes et américaines peuvent exploiter n'importe quel trajet transfrontalier, sans accès aux vols intérieurs de l'autre pays.

St-Constant

mazda

48, St-Pierre, St-Constant (450) 632-0700

PLUS DE CHOIX PLUS DE VROUM VROUM



Brossard

mazda

9200, Taschereau, Brossard (450) 444-1004

PLUS DE SERVICE PLUS DE PLAISIR



Financement à l'achat**

% SUR TOUS NOS MODÈLES 2003

- PROTEGÉ
- PROTEGÉ 5
- SPEED
- MIATA
- MPV
- TRIBUTE
- CAMIONS SÉRIE B

POUR UN TEMPS LIMITÉ ★ FAITES VITE !

Mazda 6 2004

« Coup de cœur » Guide de l'auto

Louez à partir de **299\$**†/mois

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLOMÉS

mazdastconstant.com

GRILLE DE PAIEMENTS* À L'ACHAT

FINANCEMENT	48 MOIS	60 MOIS	72 MOIS
10 000\$	220\$	179\$	151\$
12 000\$	265\$	215\$	181\$
15 000\$	331\$	268\$	227\$
17 000\$	375\$	304\$	257\$
19 000\$	419\$	340\$	287\$
21 000\$	463\$	376\$	318\$
23 000\$	508\$	412\$	348\$
25 000\$	552\$	448\$	378\$

Mazda 3 2004

Louez à partir de **199\$**†/mois

« Meilleure voiture économique » AJAC

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLOMÉS

brossardmazda.com

APPELEZ-NOUS

VENTE EXPRESS

TOUS NOS DÉMOS À PRIX DE LIQUIDATION (JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS)

INTERNET = 100 VÉHICULES D'OCCASION

PHOTOS DESCRIPTIONS COMPLÈTES PRIX COMPÉTITIFS !

www.mazdastconstant.com | www.brossardmazda.com

SÉRIE FABRIQUÉ EN CHINE

3. Résister à la concurrence

Miser sur ses forces ou mourir

SURVIVRE

suite de la page A1

Il y a aussi les longs délais de fabrication et de transport par bateau.

Ces délais se resserrent toutefois.

« Au début des années 90, la production n'était pas toujours bien rodée, mais aujourd'hui, les entreprises chinoises produisent très rapidement. Les délais de transport par bateau et par train jusqu'à Montréal ont aussi chuté, de 35 jours à entre 23 et 30 jours », indique Johnny Chang-Lung Wu, premier vice-président en Chine de Giolong International, une firme-conseil dont le siège est à Montréal.

Par ailleurs, tous les produits ne valent pas la peine d'être acheminés par conteneurs en raison de leur volume.

C'est le cas des futons, que Dorrel fabrique toujours à Montréal.

La prochaine vague

Une fois les marchandises livrées ici, les entreprises chinoises ne s'occupent pas de leur distribution en Amérique du Nord et en Europe.

De ce fait, elles se privent de revenus. Toutefois, il serait naïf de croire que les Chinois se contenteront de la fabrication et se cantonneront dans l'empire du Milieu.

« La plupart des entreprises chinoises avec lesquelles nous travaillons ont dans leur plan d'affaires de s'implanter en Amérique du Nord d'ici quatre ou cinq ans », révèle Johnny Wu. Géant chinois des appareils électroménagers, le groupe Haier, de Qingdao, dans la province du Shandong, a déjà construit une usine en Caroline du Nord.

Cette ancienne entreprise d'État devenue un *success story* de l'entrepreneuriat chinois — son PDG, Zhang Ruimin, est considéré comme un héros national — compte approvisionner rapidement les détaillants américains qui refusent de conserver des stocks importants.

Avec sa propre marque de commerce, Haier espère ravir 10 % du marché américain des frigos d'ici 2005.

Le fabricant de tissus China WorldBest s'est aussi implanté à Drummondville, où il emploie 175 salariés, afin de se rapprocher de ses clients et de réduire les délais de livraison.

La perspective de voir les entreprises chinoises débarquer en Amérique n'effraie pas Pierre Dupuis outre mesure.

« C'est beau d'avoir un conteneur qui arrive à Los Angeles ou à Rotterdam, mais encore faut-il que la marchandise arrive au bon magasin, dit-il. Il y a toute une expertise en logistique, en planification de la production, en conception de produits. La fabrication, ce n'est pas difficile. C'est tout le reste qui est difficile. »

La voix du salut

Si les usines chinoises souffrent de ces désavantages, cela ne signifie pas pour autant que les entreprises québécoises doivent rester les bras croisés.

Au contraire.

Leur survie passe par la spécialisation, croit Jean-François Michaud, PDG de l'Association des fabricants de meubles du Québec, qui a récemment organisé deux missions en Chine avec des fabricants québécois pour aiguïser leur sentiment d'urgence.

« Il faut se concentrer sur de petits créneaux, comme les lits pour enfants haut de gamme. Il faut offrir beaucoup de particularités, comme un choix de tissus, de couleurs. Et il faut livrer la marchandise rapidement au client, en utilisant un service de courrier au besoin. »

Pour Jeffrey Casselman, président de Shermag, fabricant de meubles de Sherbrooke qui compte trois sous-traitants en Chine, les entreprises québécoises se sont endormies avec la faiblesse du dollar canadien qui leur a longtemps assuré un avantage concurrentiel.

« Nous sommes devenus paresseux, dit-il. Il faut remettre en question nos vieilles idées et revoir toutes nos façons de faire. Nous devons miser sur nos avantages. Nos travailleurs sont mieux instruits, mieux formés. Il faut que nous soyons plus flexibles, plus inventifs. »

En simple : être plus vite sur ses patins.



Plus riches, les Chinois troquent de plus en plus le vélo pour l'automobile. Les quelque 1000 usines de bicyclettes du pays cherchent donc ailleurs dans le monde des marchés pour écouler leur production. C'est dans ce contexte que le Groupe Pro Cycle tente de survivre.

PHOTO ARCHIVES AP

Pédaler pour résister



SOPHIE COUSINEAU
FABRIQUÉ EN CHINE

SAM 1> Ces emplois qui déménagent
DIM 2> Travailler en Chine
LUN 3> Résister à la concurrence

Le Groupe Pro Cycle, fabricant de bicyclettes de Saint-Georges, pédale comme s'il avait une meute de chiens à ses trousses. Et pour cause. En moins de trois ans, il a vu la concurrence chinoise décimer l'industrie américaine du vélo.

Avec un chiffre d'affaires de 85 millions de dollars et un effectif de 450 employés en haute saison, Pro Cycle met tout en oeuvre pour survivre.

Il soigne le design de ses vélos, des modèles haut de gamme qui se trouvent dans les boutiques spécialisées. Il améliore la qualité de ses produits, grâce à son nouvel atelier de peinture. Il brevète toutes ses pièces, deux fois plutôt qu'une. Il investit dans la promotion de ses marques, dont Oryx, Mikado et Rocky Mountain. Il achète des composants comme les dérailleurs en Asie.

Et pourtant, Pro Cycle n'est pas au bout de ses peines.

« C'est clair que les Chinois apprennent très rapidement, dit son président, Raymond Dutil. Pour nous, c'est une préoccupation constante : qu'est-ce qu'on peut faire de plus ? »

Aussi, lorsqu'on demande à ce Beauceron issu d'une famille d'entrepreneurs s'il songe à faire assembler des vélos en Chine, il pousse un soupir : « Chaque an-

née, on se pose la question. Mais jusqu'à maintenant, on a toujours été capable de dire non. Chaque année, on trouve des trucs, de nouvelles façons de faire. Chaque année, on réussit à s'en sortir. »

Il faut dire que l'industrie canadienne du vélo profite depuis 1992 de mesures antidumping

Des millions de bicyclettes menacent d'inonder les marchés.

qui restreignent la vente de bicyclettes fabriquées en Chine et à Taiwan. Ce qui n'a pas empêché Victoria Précision, l'un des trois grands fabricants canadiens, qui employait 220 personnes à Montréal, d'être menacé de liquidation depuis l'automne dernier.

Plus important producteur de vélos au monde, la Chine compte plus de 1000 usines qui ont une capacité de production estimée à 70 millions d'unités. Troquant leurs bicyclettes pour des voitures, les Chinois délaissent de plus en plus leur moyen de transport traditionnel. Avec une demande en chute, des millions de bicyclettes menacent d'inonder les marchés d'Europe et des Amériques, comme celui du Canada, où seulement 1,5 million de bicyclettes trouvent preneur.

Mais ces mesures de protection pour les bicyclettes les moins chères, réévaluées tous les cinq ans, sont moindres depuis l'an dernier. Et Raymond Dutil ne s'attend pas à ce que le Tribunal canadien du commerce extérieur les prolonge une troisième fois. « Pro Cycle a quatre ans pour s'en affranchir », dit-il.

Flotter ou pas

SOPHIE COUSINEAU

C'est la solution miracle trouvée par les Américains à un an des prochaines élections présidentielles, alors que l'opinion publique râle contre la disparition des emplois industriels aux États-Unis : et si la Chine laissait flotter sa monnaie, le yuan, aussi surnommé *renminbi* ?

Il faut savoir que la Chine a aligné en 1994 la « monnaie du peuple » sur le dollar américain, qui se négocie dans une fourchette très serrée autour de 8,3 yuans pour un billet vert — 8,28 yuans actuellement. À l'époque, cela représentait déjà une dévaluation du yuan de l'ordre de 30 %. Et comme le dollar américain a fortement chuté

L'appréciation du yuan qui découlerait de sa négociation libre sur le marché serait de l'ordre de 20 à 40 %.

sur les marchés des changes au cours de la dernière année, les exportations chinoises n'en sont devenues que moins chères et plus concurrentielles.

Le déficit commercial des États-Unis avec la Chine a atteint 103 milliards de dollars américains en 2002. Il pourrait s'élever à 125 milliards en 2003.

L'appréciation du yuan qui découlerait de sa négociation libre sur le marché serait de l'ordre de 20 à 40 %, selon les experts. Elle hausserait le prix des biens chinois, ce qui donnerait du répit aux industries d'Amérique du Nord et d'Europe.

La croisade que le secrétaire américain au Trésor, John Snow, mène depuis l'été dernier a reçu l'appui de plusieurs banques centrales, dont celles du Japon, de l'Italie, de la France et du Canada. « Il faut que la Chine et l'Asie soient prêtes à jouer selon les règles du jeu », a affirmé en juillet le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge.

Le nouveau gouvernement chinois a opposé une fin de non-recevoir aux demandes américaines, refusant d'appliquer les freins sur le puissant moteur d'exportation qui lui procure des centaines de milliards en devises étrangères.

Toutefois, le gouvernement de Hu Jintao n'a pas fermé la porte à un éventuel élargissement de la fourchette de négociation, voire à une négociation libre du yuan. Ce n'est pas demain la veille, toutefois.

Avant de se lancer dans cette aventure, la Chine veut pouvoir compter sur un système bancaire fort. Or, les grandes banques chinoises, criblées de prêts douteux, se trouvent actuellement dans un état pitoyable. Officiellement, la



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Depuis 1994, la valeur du yuan est liée à celle du dollar américain. À l'époque, cet alignement a représenté une dévaluation de 30 % de la devise chinoise. Et comme le dollar a fortement chuté depuis, les produits chinois sont de moins en moins chers.

proportion de prêts douteux s'élève à 22 % de l'actif total. Mais des agences de notation de crédit indépendantes telles que Standard & Poor's croient que ce chiffre dépasse plutôt les 40 %. Ce sont des milliards en prêts qui ne seront jamais remboursés.

Le gouvernement chinois s'est embarqué dans une restructuration herculéenne du système bancaire, qui impliquera un renforcement des institutions financières qui auront fait le ménage dans leurs livres. Mais une décennie pourrait s'écouler avant que cette réforme aboutisse.



Livrée toute garnie.

La Civic Édition Spéciale comprend 1 700 \$ d'équipement sans frais.

- Climatisation avec microfiltration d'air
- Lecteur CD
- Verrouillage électrique des portes
- Blason commémoratif Édition Spéciale

Berline ou coupé Civic SE 2004

198 \$*

par mois pour location 48 mois

0 \$

dépôt de sécurité

Taux de financement jusqu'à 60 mois

4,8 %

Incluant

96 000 km • Option 0 \$ comptant disponible

Transport et préparation inclus en location seulement



Civic Édition Spéciale
Illustrée

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [WWW.HONDA.CA](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX) et les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX) neuves. Versement mensuel de 198 \$, pendant 48 mois pour un total de 12 172 \$ pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 et de 12 300 \$ pour les coupés Civic SE 5 vitesses 2004. Versement initial de 2 668 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX). Versement initial de 2 796 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX). Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (P.D.I.) inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. P.D.S.F. 16 800 \$ pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX) et les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX). Transport, préparation, frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

MONTRÉAL PLUS

EN BREF

Molson: nouveau contrat de travail

Les employés syndiqués de la Brasserie Molson à Montréal ont ratifié hier l'entente de principe intervenue la semaine dernière entre leur comité de négociation et la partie patronale. C'est dans une proportion de 80 % que les travailleurs, membres du syndicat des Teamsters, ont approuvé leur nouveau contrat de travail. La convention collective, d'une durée de sept ans, lie les parties jusqu'en 2010. Elle accorde des améliorations majeures aux conditions de travail, de salaire et de retraite. Une clause protège en outre les emplois des travailleurs même si l'entreprise fait appel à des sous-traitants. L'entente prévoit enfin l'abolition de 30 postes liés au transport de la bière d'ici les trois prochaines années; Molson a toutefois assuré le syndicat que ces employés ne seraient pas congédiés mais réaffectés à d'autres fonctions. Raymond Gervais

Longueuil revoit la tarification de l'eau des entreprises

La Ville de Longueuil souhaite harmoniser la tarification de l'eau pour les industries et les commerces en vue de réduire la consommation d'eau des entreprises. L'administration municipale a lancé un appel d'offres la semaine dernière afin d'embaucher une firme pour élaborer deux nouvelles réglementations. L'une porte sur la tarification de l'eau dans le secteur non résidentiel et l'autre sur le rejet des eaux usées. Les sept arrondissements de la ville de Longueuil ont jusqu'à aujourd'hui conservé la tarification de l'eau telle qu'elle existait avant les fusions. Le directeur des communications de la Ville, François Laramée, précise que l'administration municipale veut simplifier les choses en ayant un seul mode de tarification de l'eau. Le deuxième règlement, sur les eaux usées, a aussi pour but de se traduire par des économies d'eau potable. Ce contrat est évalué à environ 150 000 \$ par la Ville de Longueuil. Sébastien Rodrigue

Le B'nai Brith veut faire retirer un chandail

L'organisation juive B'nai Brith demande à la chaîne de boutiques Urban Outfitter de retirer de ses étalages un chandail qu'elle juge offensant et qui « véhicule des stéréotypes à l'égard des Juifs ». Sur ce chandail, on peut lire la phrase « Everyone loves a Jewish girl » entourée de signes de dollars et de sacs de magasinage. Au début du mois, la maison mère d'Urban Outfitter a annoncé qu'elle allait cesser la production du chandail après des plaintes de groupes juifs. Cependant, le B'nai Brith note que le chandail n'a pas été retiré des étalages, notamment à la succursale montréalaise d'Urban Outfitter. Le gérant de la boutique montréalaise, Bram Levinson, entend retirer le chandail seulement si la maison mère de Philadelphie en fait la demande. « Les gens de Philadelphie se sont engagés à ne plus réimprimer le chandail, mais les modèles déjà en boutique peuvent être écoulés. C'est pour cette raison que je n'ai pas retiré les chandails des étalages. » Nicolas Bérubé

Le maire Tremblay remanie son cabinet

TRISTAN PÉLOQUIN

Dans le but d'assurer « une meilleure cohésion et une meilleure synergie » au comité exécutif, le maire de Montréal, **Gérald Tremblay**, a procédé hier à une légère restructuration de son cabinet, qui sera désormais appuyé par quatre « comités stratégiques » censés incarner son plan de « réorganisation décentralisé ».

Créés dans l'esprit de la nouvelle charte, ces quatre comités, composés de trois à quatre conseillers membres du cabinet et d'un ou deux conseillers externes, auront en fait pour mandat de discuter de certains enjeux et de formuler des recommandations au comité exécutif. Selon le maire, cette approche devrait accélérer la prise de décision en haut lieu, favoriser le travail d'équipe, « accentuer l'interdépendance entre les différents secteurs d'activités » et rendre son cabinet « plus efficace ».

Bonne nouvelle : cette structure supplémentaire ne coûtera toutefois pas un sou aux contribuables. Selon le porte-parole Ber-

nard Larin, les conseillers s'acquitteront de ces nouvelles tâches dans le cadre normal de leurs fonctions. Même les quatre conseillers externes ne verront pas leur salaire augmenter, puisqu'ils étaient déjà en poste avant la restructuration.

Les mêmes visages

Si ce n'est quelques déplacements de responsabilités, le cabinet du maire demeure toutefois essentiellement composé des mê-

Le cabinet demeure composé essentiellement des mêmes personnes, avec quelques changements de responsabilités.

mes visages.

Le président du comité exécutif, Frank Zampino, qui demeure à la barre des finances et de la fiscalité, hérite de la responsabilité des ressources humaines et des délicates négociations avec les colés bleus, une tâche jusqu'à mainte-

nant officiellement entre les mains de la conseillère Francine Senécal. En mai, cette dernière avait été écartée des tables de négociations en raison de son « attitude de confrontation » devant les négociateurs des syndiqués, selon certaines sources.

En échange, M^{me} Senécal sera désormais responsable de la culture et du patrimoine, poste qu'occupait la conseillère Helen Fotopulos. Celle-ci devient du coup responsable du mont Royal, des espaces verts, des parcs et des institutions scientifiques, « un dossier qui lui tient énormément à coeur », a indiqué le maire Tremblay en conférence de presse.

Le conseiller Michel Prescott, quant à lui, perd des plumes en se voyant retirer le dossier de l'habitation au profit du conseiller Cosmo Maciocia. La création des 5000 nouveaux logements promis au début de l'administration Tremblay-Zampino n'avancait pas assez vite aux yeux du maire, a-t-on affirmé dans les coulisses. M. Prescott s'occupera désormais du sport et des loisirs.

Pour sa part, le responsable du développement durable, Alan de Sousa, prend du galon en se voyant attribuer la nouvelle responsabilité du développement économique. Le maire estime qu'en combinant ces deux responsabilités, « le développement de la Ville se fera plus facilement, dans le respect de la qualité de vie des résidents. Cette mesure démontre notre désir de faire de Montréal une ville de développement économique durable », a-t-il déclaré. Georges Bossé, qui perd ainsi la responsabilité du développement économique, se chargera maintenant des projets spéciaux, des sociétés paramunicipales et du dossier du centre-ville, un poste-clé.

Les responsables de la sécurité publique (Peter Yeomans), de l'urbanisme (Robert Libman) et de la STM et du transport (Claude Dauphin) conservent quant à eux leurs fonctions.

Enfin, le maire Tremblay devient officiellement responsable des relations internationales et intergouvernementales, une tâche dont il s'acquittait déjà sans en porter le titre.

Urgel Bourgie: les négos au point mort

RAYMOND GERVAIS

Les quelque 300 employés syndiqués d'Urgel Bourgie, en grève depuis le 9 décembre dernier, ont rejeté sans équivoque les plus récentes offres patronales, qualifiées d'indécentes par le syndicat.

Les deux parties, qui s'accusent mutuellement d'être de mauvaise foi, se relancent la balle depuis le déclenchement de la grève et les négociations sont, sans jeu de mots, au point mort.

Hier après-midi, les travailleurs ont organisé une marche funèbre à l'ancienne en guise de protestation. Le cortège, composé de deux chevaux tirant un corbillard rempli d'effigies de briseurs de grève et des plus récentes offres patronales, a quitté l'édifice de la CSN, au coin de la rue De Lorimier et du boulevard de Maisonneuve, pour se rendre jusqu'au complexe funéraire d'Urgel Bourgie situé rue Papineau, au nord de la rue Sherbrooke. Là, les syndiqués ont incinéré symboliquement le cercueil contenant les *scabs* et les offres patronales.

Les négociations achoppent notamment sur la question des salaires. Le syndicat réclame des hausses pouvant atteindre 7 \$ l'heure pour toutes les catégories d'emploi dès la première année, alors que l'employeur offre des hausses de 24 % étalées sur cinq ans, dont 9 % pour la première année. La convention collective est échue depuis le 20 juillet dernier.

Du côté de la partie patronale, on accuse le syndicat de refuser de négocier sérieusement et de ne pas transmettre l'information et les propositions patronales à ses membres. Urgel Bourgie accuse aussi le syndicat de véhiculer des faussetés



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©

Les salons funéraires Urgel Bourgie ont eu droit hier à des funérailles à l'ancienne de la part de leurs employés syndiqués, en grève depuis le 9 décembre.

qui « relèvent davantage de situations vécues dans le passé que de la réalité d'une industrie hautement compétitive et concurrentielle ».

Selon Urgel Bourgie, les demandes globales du syndicat représentent une hausse de 85 % des coûts de main-d'oeuvre. De plus, la di-

rection nie faire appel à des briseurs de grève pour poursuivre ses activités, affirmant que ce sont des cadres qui assurent les services.

Charlevoix

200 ans de tradition touristique!



Visitez notre site internet au www.tourisme-charlevoix.com et courez la CHANCE DE GAGNER une SEMAINE INOUBLIABLE dans Charlevoix comprenant hébergement, repas gastronomiques et activités pour 2 personnes

et découvrez nos nombreux forfaits hiver 2003-04

Charlevoix
Association Touristique Régionale

1 888 777 9852

www.tourisme-charlevoix.com



Le travail de la DPJ de Lanaudière dénoncé

CHRISTIANE DESJARDINS

Signalements restés vains, évaluations bâclées, dossiers fermés trop rapidement, non-intervention, mauvaises conditions d'hébergement... Au terme d'une enquête menée dans 35 dossiers émanant de la région de Saint-Gabriel-de-Brandon, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse arrive à la conclusion que la DPJ de Lanaudière fait mal son travail et demande au ministre de la Santé d'intervenir.

Le reproche principal que fait la Commission à la DPJ de Lanaudière concerne son interprétation et son application « déraisonnable » de la loi. « C'est une façon tellement restrictive et arbitraire d'interpréter la loi que bien des signalements sont rejetés », soutient la vice-présidente de la Commission, Céline Giroux. Elle craint que le peu de cas qu'on fait des signalements ne décourage les citoyens d'en faire.

M^{me} Giroux énumère différents cas qui, selon elles, sont des exemples d'incurie. Ainsi, dit-elle, il a fallu cinq signalements pour que la DPJ consente finalement à intervenir auprès d'une adolescente qui

avait de graves troubles de comportement à l'école, avait écrit une lettre contenant des propos suicidaires, dormait avec un couteau par crainte de son père, violent et alcoolique, et qui en était venue à coucher avec son petit frère de 10 ans pour le protéger lui aussi du père. En une autre occasion, la DPJ aurait décidé de ne pas intervenir auprès de deux adolescentes qui étaient régulièrement battues par leur père, parce que celui-ci était d'une autre origine ethnique et que cette pratique était acceptée dans son pays.

Tout en se disant préoccupée par les constats de la Commission, la DPJ de Lanaudière rétorque que l'enquête a été réalisée sur des cas datant d'avant 2002.

Par ailleurs, la Ligue des droits et libertés et la Direction de la protection de la jeunesse enquêtent sur le cas de quelque 80 enfants de 6 à 12 ans qui auraient été maltraités par leurs parents au point que leur réinsertion dans des familles d'accueil serait difficile. Ces enfants sont actuellement hébergés dans des centres jeunesse.

Avec la collaboration de Raymond Gervais

Des Montréalais en route pour La Mecque

LOUISE LEDUC

Avis aux non-musulmans : La Mecque vous sera bientôt interdite le temps du pèlerinage annuel auquel prendront part quelque 2300 Canadiens à partir du 27 janvier. Ils se joindront à 1,5 million de personnes qui, toutes nationalités confondues, convergeront vers la ville natale de Mahomet.

Ils chemineront ainsi comme un seul homme « dans le sable et la rocaïlle, souvent par 45 degrés à l'ombre », comme le décrit si bien Slimane Zeghidour, auteure de *La Vie quotidienne à La Mecque*.

Justement, cette vie quotidienne à La Mecque est plutôt bousculée pendant les cinq jours du Hajj. Depuis 1988, affluence oblige, Riyad impose des quotas : les pays situés à l'extérieur de la péninsule arabique ne peuvent envoyer plus d'un pèlerin par 1000 habitants. Les Irakiens sont attendus en grand nombre cette année : sous Saddam Hussein, le pèlerinage leur a été interdit jusqu'en 1997 et n'était autorisé qu'au compte-gouttes depuis, les relations entre Riyad et Bagdad n'étant pas au beau fixe.

Adil Ahmad, un Montréalais de 24

ans, compte parmi ceux qui verront La Mecque pour la première fois. « Je viens de terminer mes études en génie informatique et je voulais faire le pèlerinage assez jeune, pour avoir beaucoup d'énergie. »

Le Hajj n'est certes pas de tout repos : la foule, la chaleur, les cinq nuits obligatoires sous la tente... Bien sûr, au fil des ans, La Mecque a prévu des navettes en autobus pour l'accomplissement de l'un ou l'autre des rituels, mais Adil Ahmad a choisi de faire son pèlerinage à la dure.

Hassan Saad, aussi Montréalais, en sera, lui, à son quatrième pèlerinage. « Chaque fois que je reviens au pays, je me dis : *Jamais plus !* Puis, la fatigue se dissipe, et ne reste que cet immense bien-être, cette sensation d'être un homme neuf. »

M. Saad servira de guide spirituel à un groupe de Montréalais. Pourquoi un guide spirituel ? « Le Hajj doit être accompli suivant des règles très précises. Si on ne les respecte pas, c'est comme si on ne l'avait pas fait. »

Entre autres règles, les hommes doivent revêtir, avant d'approcher l'Arabie Saoudite, une grande tunique blanche, qu'ils auront le plus souvent mise lors d'une escale au Caire. Autre

subtilité : les pèlerins, qui doivent gravir la montagne Arafat, doivent aussi y rester obligatoirement jusqu'au coucher du soleil. « Partir avant la tombée du jour, ne serait-ce qu'une seule minute, c'est annuler son Hajj », tranche M. Saad.

Plus que tout, le Hajj requiert des pèlerins qu'ils arrivent avec le bon état d'esprit. Un guide du pèlerin avertit le visiteur qu'il lui est interdit, sous peine de sanction allant jusqu'à la peine capitale, de critiquer tel ou tel État ou de susciter la polémique.

Pour les agences de voyages comptant beaucoup de musulmans parmi leur clientèle, le pèlerinage est évidemment une mine d'or. « C'est un marché sûr, parce que tout musulman pratiquant veut le faire une fois dans sa vie, au minimum, explique Tarek Amro, de l'agence Tamro, spécialisée dans le Hajj. J'ai pour client un imam qui l'a fait 10 fois ! »

La Mecque est devenue un haut lieu du commerce mondial, écrit Slimane Zeghidour dans *Le Monde diplomatique*. « Le McDonald's, debout, tel un vigile, à l'entrée de la ville, rappelle, si besoin est, le XXI^e siècle, celui d'une Amérique envahissante jusqu'aux abords de la Grande Mosquée. »



LE TUEUR BROUILLE LES PISTES...

GRANDE OOURSE

ce soir 21 h

 **Ici**
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/grandcourse

Auteur : Frédéric Ouellet • Réalisateur : Patrice Sauvê

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

LIBYE

Visite américaine

Huit parlementaires américains sont arrivés ce week-end en Libye, première visite de ce genre depuis plus de 30 ans dans ce pays longtemps ennemi déclaré des États-Unis, avec pour objectif d'ouvrir la voie à la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays. À l'issue d'un rencontre avec le premier ministre Choukri Ghanem, le député républicain Curt Weldon, qui dirige cette délégation, a indiqué hier que ses collègues et lui pourraient être reçus dans la soirée par le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi en personne. « Nous voulons remercier Kadhafi des étapes qu'il a franchies pour résoudre un certain nombre de problèmes et pour son action qui a mené la Libye » à renoncer aux armes de destruction massive, a dit M. Weldon. *d'après AFP*

IRAK

50 arrestations

Les troupes américaines en Irak ont arrêté près de 50 personnes et confisqué des armes hier dans le « triangle sunnite », bastion de la guérilla, à la suite d'une série d'attaques qui ont tué six soldats en deux jours. Un soldat américain a succombé hier aux blessures qu'il avait reçues dans l'attaque à la grenade de son véhicule lors d'une patrouille à Beiji, dans le centre de l'Irak, selon une porte-parole de l'armée. Les troupes avaient répliqué et capturé six hommes détenant un lanceur de grenades, a précisé la commandante Josslyn Aberle. *d'après AP*

IRAK

Hélico perdu

Un hélicoptère militaire américain OH-58D s'est abîmé hier dans le fleuve Tigre près de Mossoul, dans le nord de l'Irak, alors qu'il participait à une mission de recherches, a annoncé l'armée américaine. Ses deux pilotes ont été portés disparus. Selon une porte-parole du commandement à Bagdad, l'hélicoptère recherchait un soldat porté manquant après le chavirage dans la matinée de son bateau qui effectuait une patrouille sur le Tigre. La porte-parole n'a pas précisé la cause du crash de ce OH-58D Kiowa Warrior, qui dépendait de la 101^e Division aéroportée. Elle a en revanche indiqué que des recherches étaient en cours pour retrouver les deux pilotes et qu'une enquête avaient été ouverte par l'armée. Ce crash est le cinquième affectant un hélicoptère en Irak depuis le début du mois de janvier. *d'après AP*

FRANCE

Le préfet du Jura visé par un nouvel attentat

Un engin explosif a soufflé hier sans faire de blessés l'entrée de l'école de commerce de Nantes (ouest de la France) que dirigeait M. Aïssa Dermouche, nouveau préfet issu de l'immigration, a-t-on appris de sources officielles. Il s'agit de la deuxième explosion qui semble viser M. Dermouche depuis sa nomination comme préfet du département du Jura (est) le 14 janvier. Une explosion causée par un engin artisanal avait détruit le 18 janvier son véhicule privé, garé près de son domicile, dans un quartier résidentiel proche du centre de Nantes. « Le fait que l'entrée de l'école ait été visée une semaine après le véhicule de M. Dermouche fait, dans l'esprit de tous, qu'il y a un rapprochement entre les deux explosions », a déclaré le procureur de la République de Nantes, Jean-Marie Huet. *d'après AFP*

ÉTATS-UNIS

Appui à Clark...

Le général à la retraite Wesley Clark, prétendant démocrate à la Maison-Blanche, est embarrasé par le soutien à sa candidature du réalisateur polémiste Michael Moore qui a qualifié George W. Bush de « déserteur ». À la veille mardi d'une primaire dans le New Hampshire (nord-est), M. Clark est poursuivi par la controverse provoquée par Michael Moore, l'un des détracteurs les plus virulents du président républicain. Elle survient à un moment délicat pour l'ancien militaire de 59 ans, qui recule dans certains sondages. *d'après AFP*

Le Parlement d'Iran vote une réforme de la loi électorale vouée à l'échec

LAURENT LOZANO
AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN — Le Parlement iranien, à majorité réformatrice, a approuvé hier une réforme du code électoral, employant une procédure d'urgence exceptionnelle pour forcer les conservateurs à valider la candidature de leurs adversaires politiques aux législatives.

Mais selon le quotidien réformateur *Yas-e-No* à paraître aujourd'hui, le Conseil des gardiens de la Constitution, institution conservatrice clef de la République islamique d'Iran, a immédiatement rejeté ce projet de loi, le jugeant « contraire à l'islam et à certains articles de la Constitution ».

Les réformateurs, qui ont vu leurs candidatures massivement rejetées par les commissions de contrôle électoral conservatrices, ont fait passer en urgence deux amendements à l'article 28 du code électoral pour modifier le cours des événements moins d'un mois avant le scrutin.

Le premier amendement propose

que tous les candidats ayant déjà été député puissent briguer un siège, sauf à avoir commis un crime ou un délit.

L'autre dit que les critères ne relevant pas « des usages dans la pratique du droit » doivent être écartés dans l'approbation des candidatures.

Ces amendements sont « une forme d'ultimatum : au-delà, le seul moyen restant pour avoir des élections justes, c'est la démission » des députés, a indiqué le parlementaire Mohsen Armin, membre d'un parti ultra-progressiste minoritaire. Certains députés ont évoqué la possibilité d'une telle démission lors de la session de mardi en cas de rejet de la réforme.

Suivant la procédure habituelle, sitôt adoptés, les amendements avaient été soumis au Conseil des gardiens, institution qui veille au respect de la charia et de la Constitution mais a aussi la haute main sur la validation des candidatures.

Or la réforme conteste précisément l'interprétation de la loi que fait ce conseil, qui passe depuis des

années pour l'un des bastions de la résistance aux réformes.

Les Gardiens (six religieux désignés par le guide suprême et six juristes proposés par une justice ultra-conservatrice) avaient déjà rejeté en 2003 un projet de loi présenté par le président réformateur, Mohammad Khatami, en vue des législatives, et qui restreignait leurs prérogatives.

Les commissions électorales, placées sous l'autorité du Conseil des gardiens, ont provoqué une crise majeure en invalidant près de 45 % des 8157 candidatures aux législatives. Le droit de se présenter a été dénié surtout à des réformateurs, dont 80 députés sortants et plusieurs personnalités de premier plan.

Les réformateurs ont menacé d'une démission en masse, des ministres, des députés, des gouverneurs, et même du président Khatami. Devant l'ampleur de la crise, le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, a ordonné au Conseil des gardiens de reconsidérer les candidatures avec moins de sévérité.

Le Conseil a déjà, selon ses propres

dire, repêché 400 candidats. Il a également jusqu'au 30 janvier pour remettre les listes révisées au ministère de l'Intérieur.

Les deux amendements votés hier par les députés réformateurs traduisent la réaction de ceux-ci au caractère qu'ils jugent inquisiteur des enquêtes menées par les commissions de contrôle sur la foi réelle des candidats et leur adhésion au système islamique. C'est en invoquant leur non-respect de l'islam et de la primauté du religieux sur le politique que les commissions ont rejeté la plupart des dossiers.

« Nous sommes opposés à un contrôle illégal qui revient parfois à prétendre mieux connaître les hommes que Dieu lui-même ne les connaît », a expliqué M. Armin.

Le député ultra-conservateur Mousa Ghorbani avait quant à lui donné une indication de ce que pourrait être la réponse des Gardiens : « Ces amendements affaiblissent la position judiciaire du Conseil et donnent plus de pouvoir » au ministère de l'Intérieur, réformateur, qui organise les élections, avait-il dit.

La Géorgie se donne un président de 36 ans

STEVE GUTTERMAN
ASSOCIATED PRESS

TBILISSI, Géorgie — Un nouveau drapeau et un nouveau président pour la Géorgie : Mikhaïl Saakachvili a été investi hier à la tête du pays, deux mois après avoir conduit la « révolution des roses » qui a poussé au départ Édouard Chevardnadzé.

Le nouveau chef de l'État a promis de relancer l'économie, de lutter contre la corruption et de restaurer l'unité de l'ancienne république soviétique, qu'il souhaite voir se rapprocher de l'Europe.

En cet après-midi doux et ensoleillé, la cérémonie d'investiture s'est déroulée en plein air devant le Parlement de Tbilissi, là même où pendant trois semaines les manifestants s'étaient réunis pour demander l'annulation des législatives contestées du 2 novembre et la démission du président Chevardnadzé, qui a finalement annoncé son départ le 23 novembre dernier.

Dans la foule de plusieurs milliers de personnes venues assister à la cérémonie, certains brandissaient des roses ou agitaient les nouvelles couleurs de la Géorgie, le drapeau blanc à cinq croix rouges du Mouvement national du président Saakachvili. Après avoir prêté serment, ce dernier a signé un texte faisant de cette bannière le nouveau drapeau géorgien.

« Je défendrai la Constitution de la Géorgie, j'accomplirai mon devoir présidentiel avec honneur et j'assurerai la sécurité ainsi que la dignité de nos citoyens », a promis le nouveau chef de l'État, élu le 4 janvier dernier avec plus de 96 % des voix.

Le président s'est engagé à restaurer l'unité du pays, lutter contre la corruption et relever l'économie. « Nous devons créer la Géorgie



Mikhaïl Saakachvili, 36 ans, lors de son investiture officielle comme président de la Géorgie hier, cérémonie à laquelle a pris part le secrétaire d'État des États-Unis, Colin Powell.

dont rêvaient nos ancêtres, la Géorgie dont nous rêvons. »

Sur les marches du Parlement, Mikhaïl Saakachvili a hissé le drapeau de l'Union européenne en face du nouveau drapeau géorgien, exprimant son désir d'intégrer la Géorgie dans l'ensemble occidental. « Notre place est dans la civilisation européenne », a-t-il assuré.

Cet avocat de 36 ans s'est aussi engagé à améliorer les relations avec Moscou, qui contrôle la quasi totalité de la fourniture d'énergie en Géorgie et maintient deux bases militaires sur le territoire. Mais la Russie « ne doit pas nous traiter comme une colonie », avait-il prévenu, lors d'une allocution télévisée samedi soir.

Mikhaïl Saakachvili avait d'ailleurs entamé sa journée en se rendant dans la région autonome d'Adjarie sur la mer Noire, où se

trouve l'une des deux bases russes, dans une tentative visant à apaiser les tensions entre les dirigeants locaux, qui entretiennent des liens étroits avec Moscou, et le gouvernement central.

Le nouveau président, qui a plaidé pour une armée forte, a reconnu que son principal défi serait de réunifier la Géorgie, dont deux provinces, l'Abkhazie et l'Ossétie-du-Sud, ont obtenu une indépendance de fait lors de sanglants conflits séparatistes au début des années 90.

À l'issue de la cérémonie, le nouveau chef de l'État s'est offert un bain de foule, serrant les mains et remontant l'avenue sous les acclamations, signes des attentes de nombreux Géorgiens. « Nous sommes si heureux que ce jour arrive enfin. C'est le début d'une vie démocratique en Géorgie », expliquait Jujuna Chapidzé, 51 ans, ve-

nue avec son petit-fils assister à la cérémonie.

Signe de l'intérêt des États-Unis — où Mikhaïl Saakachvili a étudié — pour la Géorgie, le secrétaire d'État américain Colin Powell était venu à Tbilissi pour la cérémonie d'investiture. Après avoir rencontré le nouveau chef de l'État auquel il a transmis une invitation de George W. Bush à se rendre à Washington le 25 février, Colin Powell a précisé que les États-Unis fourniraient 166 millions de dollars d'aide à la Géorgie cette année.

Le chef de la diplomatie américaine a par ailleurs souhaité que la Russie respecte son engagement de 1999 de fermer ses deux bases militaires dans le pays et a ajouté qu'il discuterait de cette question à Moscou, l'étape suivante de son déplacement.

Saddam n'avait pas d'ADM avant l'invasion, dit Kay

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — David Kay, qui dirigeait le groupe d'experts chargé de trouver des armes de destruction massive (ADM) en Irak, a indiqué hier qu'il ne pensait pas que Saddam Hussein détenait de tels armements avant l'invasion de l'Irak par les forces américaines.

« Nous avons conduit cette recherche pour trouver la vérité, pas des armes de destruction massive et le fait est que, jusqu'à maintenant, ces armes n'existent pas et nous devons en comprendre les raisons », a-t-il déclaré dans une interview à la radio publique américaine NPR (National Public Radio).

« Pour résumer ce que je pense

basé sur ce que j'ai vu, il est très improbable que nous trouverons d'importantes quantités d'armes », a ajouté M. Kay. « Je ne pense pas qu'elles existent mais c'est mon opinion personnelle fondée sur les indices tels qu'ils étaient quand j'ai quitté l'Irak », a-t-il encore dit.

M. Kay, qui a démissionné vendredi de ses fonctions, est rentré aux États-Unis fin décembre et depuis n'est pas retourné en Irak.

Interrogé sur le fait de savoir si George W. Bush devrait s'expliquer devant les Américains pour avoir déclenché une guerre en Irak sur la base d'informations erronées, M. Kay a dit « qu'en réalité ce sont les services de renseignement qui doivent fournir une explication ».

L'échange de prisonniers se fera cette semaine

ASSOCIATED PRESS

JÉRUSALEM — Israël va relâcher plus de 400 prisonniers, des Palestiniens pour la plupart, en échange de la libération d'un homme d'affaires israélien et du retour des dépouilles de trois soldats israéliens détenus par la milice libanaise du Hezbollah, dans le cadre d'un accord négocié sous l'égide de l'Allemagne.

Selon le chef de la milice libanaise, le cheikh Hassan Nasrallah, l'échange aura lieu jeudi et vendredi. Il concernera des prisonniers qui ne sont pas accusés d'avoir tué des Israéliens, explique-t-on de source palestinienne. Après cet échange, Israël et le Hezbollah ré-

fléchiront à d'autres libérations et abandonneront le cas de Ron Arad, ce navigateur de l'armée de l'air israélienne dont l'avion a été abattu en 1986 au-dessus du Liban, selon le cheikh Nasrallah.

« Après jeudi et vendredi, il n'y aura plus de détenus libanais dans les prisons israéliennes », a-t-il déclaré à des journalistes à Beyrouth. « Mais la porte reste ouverte et la deuxième phase sera très importante, particulièrement pour les Palestiniens. »

Le chef du Hezbollah s'exprimait au lendemain de l'annonce d'un accord sous médiation allemande entre l'État hébreu et la milice libanaise pour un échange de prisonniers.

liquidation multirayon

EN COURS!

POUR ELLE

maintenant 12,99 \$
hauts Global Mind®
en tricot à manches
longues pour elle
Prix original 19,99 \$

maintenant 14,99 \$
sélection de pulls
automne-hiver Outline®
pour elle
Prix original 19,99 \$

maintenant 29,99 \$
choix de pulls automne-
hiver pour elle
ToGo^{mc}, Mantles^{mc}, Melrose, Style&co.
et Maxfield. Prix originaux 44 \$ à 58 \$.

40 % de rabais
vêtements d'extérieur
automne-hiver
pour elle

jusqu'à 40 % de rabais
choix mode pour elle
Liz Claiborne, Jones New York,
Tommy Hilfiger et autres.
Tailles courantes et petites.

BIJOUX, CHAUSSURES ET LINGERIE

50 % de rabais
additionnel
montres et bijoux
à prix déjà réduit
Sur nos derniers prix étiquetés.

jusqu'à 50 % de rabais
choix de tenues de nuit,
peignoirs, lingerie de jour,
soutiens-gorge mode,
slips et dessous chauds
pour elle

30 % de rabais
additionnel
chaussures à prix
de liquidation pour tous
Sur nos derniers prix étiquetés.

POUR LUI

maintenant 19,99 \$
hauts tout-aller
pour lui
ToGo^{mc} et Club Room.
Prix originaux 30 \$ à 40 \$.

maintenant 19,99 \$
chemises habillées
pour lui
Arrow, Alexander Julian, Geoffrey
Beene, Claiborne et Tommy Hilfiger

maintenant 19,99 \$
pantalons de nuit
ToGo^{mc} pour lui
Prix original 29,99 \$.

maintenant 29,99 \$
pantalons Outline®
en velours côtelé
et en sergé pour lui
Prix original 39,99 \$.

POUR LA MAISON

maintenant
598 \$ à 998 \$
liquidation de canapés
Prix originaux 1 199 \$ à 1 999 \$.

50 % de rabais
serviettes ToGo^{mc}
Essentiel

50 % de rabais
plus 10 % de rabais additionnel
duos-sommeil
Simmons, Sealy,
Stearns & Foster et Marshall

40 % à 50 %
de rabais
oreillers, couettes
et couvre-matelas
Laura Ashley et ToGo^{mc} Luxueux

ACHATS-CHOCs GRANDES MARQUES, PRIX EXTRA!

1,99 \$ la pièce.
vaisselle
en stock suivi
Assiettes, assiette à salade,
bols et chopes au choix.

19,99 \$
tee-shirts Adidas
et Reebok
à manches longues
pour lui
Prix de comparaison 35 \$.

19,99 \$ à 39,99 \$
fragrances
pour elle
et lui
grandes marques,
prix extra!
Tant qu'il y en aura. Le choix varie
selon le magasin. Ventes fermes.

24,99 \$
bottillon
de marche
Rugged Terrain
pour lui

34,99 \$ ch.
jean ou pantalon
en sergé signés
Jones New York
Sport pour elle

69,99 \$
chaussures tout-
aller Polo Sport
pour elle
Modèles Bayden
et Kipford.

89,99 \$
microchaîne
Curtis
Modèle n° RCD619.

248 \$
téléviseur
Citizen, 61 cm
Modèle de 24 po. N° JCTV2404.

60 % de rabais
bijoux
en or à 10 ct

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Atout griffé », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Précisions en magasin.



OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT
VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Arrêtez cette police!



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

Dix policiers de la Gendarmerie royale du Canada sont entrés sans avertissement mercredi dernier dans la résidence d'une reporter de *Ottawa Citizen*. À la recherche de documents que la journaliste avait obtenus sur l'affaire Arar, les policiers ont passé cinq heures à fouiller la maison, jusque parmi les sous-vêtements de Juliet O'Neil. Ils ont copié le disque dur de son ordinateur et sont partis avec une caisse de dossiers, de carnets de notes et de livrets d'adresses. Cette perquisition est sans doute l'un des abus les plus graves jamais commis contre la presse dans l'histoire canadienne.

La GRC a obtenu un mandat de perquisition en invoquant la Loi sur la protection de l'information, qui interdit la possession et la diffusion de renseignements gouvernementaux confidentiels. La journaliste avait reçu de sources policières, et cité dans ses articles, des documents secrets faisant état de liens présumés entre le Canadien d'origine syrienne Maher Arar et des groupes terroristes. Depuis la publication de ces révélations, la GRC tente par tous les moyens de savoir qui est la source de Mme O'Neil. Tout indique que la perquisition est liée à cette chasse à l'informateur.

Il est évidemment légitime pour les forces policières de chercher qui

Le gouvernement ne peut plus se contenter d'une attitude attentiste dans le dossier de Maher Arar.

en leur sein fait passer des informations aux médias. Mais pour y arriver, elles ne peuvent d'aucune manière violer les droits fondamentaux de la presse. Les tribunaux canadiens ont reconnu que la protection des sources fait partie de ces droits. Cela a été répété, le jour même de la fouille, dans un jugement de la Cour supérieure de justice de l'Ontario annulant un mandat de perquisition délivré contre un journaliste du *National Post*. Andrew McIntosh enquêtait sur l'affaire de l'Auberge Grand-Mère. « Lorsque la relation journaliste-informateur est minée, la société dans son ensemble est affectée », écrit la juge Mary Lou Benetto. C'est grâce à des sources confidentielles que des questions importantes pour l'intérêt public sont révélées. Alors que le pouvoir des entreprises et de l'État augmente, la capacité du citoyen moyen d'influencer l'évolution de la société

dépend de l'information diffusée par la presse. »

Les tribunaux devraient donc être parcimonieux dans la délivrance de mandats de perquisition contre des journalistes. De plus, a statué la Cour suprême, les policiers devraient exécuter un tel mandat de manière à ce que « toute perturbation de la collecte et de la diffusion d'informations soit la plus limitée possible ». Ce ne fut visiblement pas le cas chez Mme O'Neil la semaine dernière!

Fort heureusement, le premier ministre Paul Martin n'a pas tardé à déplorer la perquisition : « Nous ne sommes pas un état policier et nous n'avons pas l'intention de le devenir. » Il lui reste à en informer la GRC...

Le gouvernement ne peut plus se contenter d'une attitude attentiste dans le dossier de Maher Arar, cet ingénieur canadien que les Américains ont expulsé en Syrie, où il a été emprisonné pendant plusieurs mois et où il aurait été torturé. Jusqu'ici, aussi bien le gouvernement que les policiers ont refusé de préciser quel rôle ils avaient joué dans cette affaire et quelles informations ils possédaient au sujet de M. Arar.

M. Arar réclame une enquête publique. Ce type d'enquête ne produirait probablement pas grand-chose dans une affaire impliquant les services de renseignement. Toutefois, le gouvernement doit faire davantage que se fier aux mécanismes ordinaires d'étude des plaintes de la GRC et du SCRS. Il pourrait, par exemple, confier à un juge réputé le mandat de tirer tout cela au clair. Enquêtant pour l'essentiel à huis clos, le magistrat pourrait faire rapport au public canadien tout en préservant la sécurité nationale.

Le premier ministre Martin a évoqué la possibilité d'une révision rapide des lois antiterroristes adoptées dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001. Fort bien : le Parlement devrait notamment envisager d'inclure dans la Loi sur la protection de l'information un article confirmant le statut particulier qu'accorde déjà aux médias la jurisprudence.

En l'espèce, l'article 24 de cette Loi pourrait se révéler fort utile : « Il ne peut être engagé de poursuites pour infraction à la présente loi sans le consentement du procureur général. » À moins de disposer d'informations selon lesquelles la journaliste Juliet O'Neil a vraiment commis un geste répréhensible, le procureur général, Irwin Cotler, devrait tout simplement refuser de la poursuivre, peu importe les fantasmes antimédias des agents fédéraux. Éminent défenseur des droits de la personne, M. Cotler n'a-t-il pas déjà soutenu que la liberté de presse « constitue l'essence même du débat démocratique et des valeurs fondamentales chères aux Canadiens » ? Il lui faut maintenant agir en conséquence.

DOCUMENT

L'importance d'une presse libre

Voici quelques passages du jugement prononcé la semaine dernière par la Cour supérieure de justice de l'Ontario, dans l'affaire *La Reine vs The National Post*.

C'est en raison de l'importance fondamentale d'une presse libre dans une société démocratique que des considérations particulières sont soulevées lorsque les policiers demandent l'autorisation de fouiller les bureaux des médias ou de saisir le matériel des journalistes, conformément aux pouvoirs qui sont accordés à la police par le Code criminel. L'effet de la perquisition et de la saisie sur la capacité qu'aura la presse de jouer son rôle doit être prise en compte par le juge étudiant la requête.

Forcer un journaliste à briser la promesse de confidentialité qu'il a faite à un informateur ferait un tort considérable au droit reconnu des médias de recueillir et de diffuser de l'information. Le caractère raisonnable de la fouille devra être évalué dans le contexte des valeurs de la Charte canadienne des droits et libertés.

La liberté d'expression est le fondement de notre société. La possibilité pour la population de savoir ce que font ses dirigeants élus est fondamentale pour la démocratie. Nous comptons sur les médias pour nous fournir cette information. C'est souvent parce qu'elles sont confiantes que leur identité restera confidentielle que certaines personnes se confient à la presse. Souvent, plus la nouvelle est explosive, plus le risque est grand pour l'informateur. Sans la confidentialité, la presse n'obtiendrait pas certaines informations. La protection de la confidentialité sert les intérêts de l'informateur. Ce faisant, les intérêts de la société sont encore mieux servis.

LE RETOUR DU PÉAGE SUR LES AUTOROUTES



patrick.dea pdea@lapresse.ca, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

On verra dans 4 ans

Monsieur Massé, nous ne sommes pas en Iran ici. Ce n'est pas aux ayatollahs de tout acabit de gouverner, c'est au gouvernement démocratiquement élu. Il a quatre ans pour améliorer le sort de tous les Québécois. S'il fait mal son travail, il ne sera pas réélu. En attendant, contentez-vous de faire partie des privilégiés en demeurant sous les gouttières ; c'est le meilleur endroit pour récolter la manne.

Réal Gagnon

Une pierre, deux coups

Apparemment, l'Association pulmonaire de l'Ontario recommande au gouvernement d'interdire aux ados les films où l'on fume. Et quoi encore ! Interdisons aussi les films où on assiste à des poursuites en voiture qui excèdent la vitesse permise, les films où des gens d'affaires « fourrent » leurs actionnaires, les films où les héros se saoulent la gueule, les films où on se drogue jusqu'aux oreilles. Et tant qu'à faire, déclarons *verboten* tout ce cinéma où sévissent la violence familiale, les gangs de rues, la prostitution juvénile, l'adultère, les viols collectifs sans parler de ces machins édifiants où on se trucidait à coups de bazookas pour

un oui ou pour un non. La série des *Terminator* serait-elle plus saine que *Casablanca* ? Mais, j'ai une autre idée. Quand ils atteignent l'âge de 9 ans, pourquoi ne pas plonger les jeunes dans un coma profond dont ils n'émergeraient que 10 ans plus tard ? On leur éviterait ainsi les mauvaises influences qui pourraient hypothéquer leur avenir. Et puis, on économiserait sur la bouffe, la bière et le pot. Une pierre, deux coups.

François Jobin

Politiquement orphelin

Nous vivons à la fois un réajustement et une sorte de vide politique. Le choix du 14 avril dernier fut un choix réaliste et sans ferveur. La société québécoise n'avait plus vraiment confiance au parti qui pendant deux mandats n'avait pas mené à terme le pacte social et la marche vers la souveraineté et s'offrait bras et mains liés à ses petits amis. D'autre part, cette décision raisonnable et calculée de confier le nouveau terme de gouvernance au Parti libéral n'a jamais été un chèque en blanc donné aux nouveaux dirigeants, contrairement à ce que ceux-ci semblent penser. Mal informé et parfois bousculé le peuple québécois s'interroge et le dernier

sondage SOM-Radio-Canada reflète cette inquiétude, sinon cette sensation de vide et d'absence.

Quel avenir s'offre maintenant à nous ? Le Parti Vert, l'Union des forces progressistes et le mouvement « D'abord solidaires » n'arrivent pas à se compléter et à se parler sans détours et leur vision souvent dogmatique ne rejoint pas les citoyens. La réforme du scrutin n'est pas acceptée par la députation péquiste qui ne pense qu'en fonction de sa réélection et le Parti libéral semble la repousser au-delà de son présent mandat. Sur ce territoire et ce peuple s'accumulent un désenchantement et une incertitude qui confinent à la démission. Comment pourrions-nous en sortir ?

Jacques Léger
Morin-Heights

Plus vrai, maintenant

Je désire réagir au texte sur le timbre contractif paru dans *La Presse*, du 22 janvier. Dans le dernier paragraphe, il y est écrit que le stérilet est indiqué seulement pour les femmes ayant déjà eu des enfants et que le Depo-provera n'est utilisé que chez les femmes ayant eu plusieurs interruptions de grossesse. Ces informations ne sont plus vraies : avec l'arrivée du stérilet Mirena sur le marché, il y a deux ans environ, les femmes primipares peuvent y avoir accès. De plus, l'injection de Depo-provera aux 12 semaines est offerte à toute femme optant pour ce contraceptif.

France Bergeron
infirmière-sexologue

Petite partisanerie

Le *Nouvelliste* de Trois-Rivières, du 15 janvier, nous apprenait l'existence d'une note interne émise par le ministre Couillard : il demandait aux députés libéraux de lui suggérer les noms de personnes pour siéger aux conseils d'administration de nouvelles Agences de développement des réseaux locaux de santé et de services sociaux (ADRL), appelées à remplacer les Régies régionales. Par le projet de loi 25, le ministre s'est en effet donné le droit de nommer lui-même les 16 membres de chacun des conseils d'administration des Agences, alors qu'auparavant, les membres des conseils des Régies régionales étaient élus démocratiquement par des collègues électoraux. M. Couillard, qui aime bien passer pour un ministre aux grands principes et aux grandes vertus, est rapidement devenu un petit politicien partisan, prêt à mettre en selle les amis du parti.

Jacques Fournier

Des courroies de transmission?

Pour Paul Martin, un attaché politique est plus important qu'un député. Les 29 chefs de cabinet du gouvernement de Paul Martin, à Ottawa, sont payés 147 300 \$ par année, soit 12 100 \$ de plus qu'un député. Un véritable scandale ! Il est urgent de rehausser le statut des députés. Ils sont tout de même plus importants, dans une démocratie, que les attachés politiques. Monsieur Martin s'est-il donné la peine de faire réaliser une étude sur l'équité salariale au sein de son gouvernement ? Il existe pourtant une telle législation au fédéral !

Les députés ont la lourde responsabilité de rencontrer les citoyens qui ont des problèmes administratifs avec la bureaucratie gouvernementale. Aussi, ils doivent s'impliquer dans la vie de leur communauté, s'ils désirent être réélus. Sur le plan personnel, ils doivent vivre en-dehors de leur milieu familial, lorsque le Parlement siège. Ce n'est pas le cas des chefs de cabinet qui travaillent à Ottawa en permanence.

À l'évidence, pour Paul Martin comme pour Jean Chrétien, les simples députés ne sont que des



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Paul Martin

exécutants des décisions prises par le tout-puissant premier ministre.

Comment ne pas être cynique sur le véritable rôle des élus, quand on voit qu'ils sont considérés par le premier ministre comme de simples courroies de transmission de ses décisions ?

Roger Fournier
Longueuil, arr. Brossard

L'affrontement



ppagne@lapresse.ca

PIERRE-PAUL GAGNÉ

La trêve entre le gouvernement Charest et la gauche québécoise, principalement les grandes centrales syndicales, n'aura duré que le temps des Fêtes. Déjà, il y a 10 jours, le débrayage de quelque 6500 syndiqués de la CSN qui travaillent dans 350 centres de la petite enfance nous a donné un avant-goût de ce que pourrait nous réserver 2004.

Ce débrayage faisait suite à un ultimatum lancé au gouvernement de faire progresser significativement le dossier de l'équité salariale et des conditions de travail dans les CPE. Mais le président de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN, Pierre Lamy, n'a pas caché les véritables raisons de l'arrêt de travail : « Nous pensons qu'un nouveau signal en début d'année va peut-être faire en sorte que le premier ministre se réveille et comprenne qu'il ne va nulle part avec l'affrontement, autant dans le secteur public que dans le privé. »

Et voilà, c'est reparti ! Cela nous ramène au mois de décembre, lors des manifestations au cours desquelles les centrales syndicales ont tenté de démontrer qu'elles sont les vraies représentantes du monde ordinaire face au « gouvernement d'extrême droite » de Jean Charest.

En ce début de 2004, il faut comprendre que le vrai débat ne porte pas fondamentalement sur l'augmentation de 5 \$ à 7 \$ des places en garderies, ni sur l'équité salariale ni même sur l'article 45 du Code du travail. Le vrai débat est idéologique et il consiste à savoir jusqu'où pourra aller le gouvernement Charest dans son virage socio-économique.

Jusqu'à un certain point, il faut d'ailleurs se réjouir qu'un classique débat gauche-droite ait enfin lieu au Québec, un débat auquel on aurait dû assister depuis longtemps mais qui était toujours remis parce que la question nationale monopolisait tout l'espace de discussion.

La question de l'avenir constitutionnel du Québec étant, du moins pour l'instant, mise sous le boisseau, et à la faveur de l'élection du gouvernement Charest, on a donc droit à un affrontement entre deux visions fort différentes de la société québécoise. Or, à la lecture des centaines de courriels

Le principal frein aux ardeurs du gouvernement Charest pourrait bien être sa forte chute dans les sondages.

reçus à *La Presse* sur le thème général de la réorganisation de l'État, on constate rapidement qu'un véritable fossé sépare ces visions. Qu'on en juge :

> « Je pense qu'il faut vraiment être aveugle pour ne pas comprendre que les changements au « modèle québécois » prévus par le gouvernement sont nécessaires. Le modèle québécois c'est avant tout un État lourd, envahissant et contrôlant qui finit par freiner notre essor économique. Nous ne sommes plus en 1960 pour croire que le dirigisme économique et les contrôles étatiques apporteront croissance et hausse du niveau de vie. » (Jean-Pierre Deslandes, Montréal)

> « Consolez-vous, bonnes âmes ! Même après tous les changements envisagés par ce gouvernement dit « d'extrême droite », la société québécoise n'aura encore perdu aucun de ses acquis : statut de région parmi les plus pauvres d'Amérique du Nord, société la plus socialisée tout en étant la plus endettée, dotée d'administrations publiques *per capita* les plus coûteuses au Canada... » (Paul Dansereau, Montréal)

Et, à l'opposé :

> « La logique de gestion du premier ministre Charest est difficile à suivre. D'un côté, il prétend défendre les intérêts de la classe moyenne et, de l'autre, il attaque les acquis sociaux des citoyens québécois. Oui au changement, mais pas un changement qui se fera au détriment du plus grand nombre au profit d'une minorité aisée. » (Jimmy St-Gelais)

> « M. Charest, si votre « volonté de changement » est une volonté de faire disparaître tous les acquis sociaux, économiques et politiques du Québec nés de notre révolution tranquille, alors vous êtes véritablement un « grand ingénieur ». De quel droit vous permettez-vous de détruire ce qui a été bâti par nos parents ? » (Steve Perry)

Que nous réserve 2004, alors qu'on est sur le point de commencer les négociations dans le secteur public ? Alors que péquistes, syndicats et groupes de gauche fourbissent leurs armes, le principal frein aux ardeurs du gouvernement Charest pourrait bien être sa spectaculaire chute de popularité dans les sondages.



Guy Sauvé a peut-être trouvé la solution au problème du stationnement au centre-ville.

PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

« De la monnaie, SVP ? »

GUY SAUVÉ
L'auteur est Montréalais.

Je constate chaque jour les difficultés reliées au stationnement au centre-ville à partir de mon point d'observation du 11^e étage de l'édifice Montréal Trust. Nos élus à la recherche de solutions au financement du transport en commun n'auraient qu'à regarder au bas de la fenêtre de leur bureau du centre-ville pour apercevoir un élément de solution : la libéralisation de la gestion du stationnement à Montréal.

Commençons d'abord par un constat. Stationner sur une rue du centre-ville est une expérience frustrante. Il faut tourner en rond durant plusieurs minutes avant de trouver une place. Le plus souvent, il faut se résigner à un stationnement privé.

Les choses ne sont pas beaucoup plus encourageantes du côté des modes de paiement. À l'heure des transactions électroniques planétaires, on voit les automobilistes, les mains engourdis par le froid, fouillant leurs poches ou abordant des passants pour obtenir de la monnaie.

Cette situation est essentiellement due à deux facteurs étroitement reliés : une politique tarifaire inadéquate et l'utilisation de ces bons vieux parcomètres qui règnent encore sur nos rues.

Premier problème, les tarifs du stationnement au centre-ville sont trop bas, ce qui entraîne une forme de pénurie. Les indices sont clairs : durant la majeure partie de la

journée, les espaces sont occupés à presque 100 %. Il suffit souvent de marcher vers sa voiture encore garée pour qu'un autre automobiliste se mette en position pour reprendre la place libérée. Une autre indication est le prix exigé par les stationnements privés. Ces derniers facturent jusqu'à 3 \$ pour une période de 20 minutes, alors que pour la même somme on peut stationner deux heures dans la rue.

Ce qui nous amène au deuxième problème, le parcomètre. Sa désuétude ne fait aucun doute : il accepte la monnaie seulement, et encore seulement certaines pièces. Il ne peut être réglé que pour un seul taux. Et il exige une petite armée de travailleurs pour sa collecte.

Tollé de protestations

On peut imaginer le tollé de protestations qu'une augmentation des tarifs entraînerait de la part des usagers qui auraient à trouver encore plus de monnaie. Heureusement, la technologie offre présentement une piste de solution : il s'agit des boîtes électroniques de paiement qui impriment un billet que l'on place sous le pare-brise. Ces systèmes sont répandus en Europe et on les trouve à quelques endroits à Montréal.

Les avantages de cette technologie sont nombreux. Divers modes de paiements tels les billets, la monnaie ou les cartes de débit et crédit sont acceptés. La collecte est beaucoup moins ardue, puisque la majori-

té des paiements se font par carte. Les tarifs peuvent être ajustés en fonction des périodes de pointe ou d'événements spéciaux.

Par ailleurs, le déploiement généralisé d'une telle technologie ouvrirait la porte à une politique tarifaire mieux adaptée. Il faudrait abandonner la politique du stationnement « pas cher » (selon le slogan que l'on peut lire sur certains parcomètres), car la pénurie qui en résulte n'avantage personne.

Bien qu'elle serait sans doute accueillie froidement, une hausse servirait les intérêts de tous. Les usagers d'abord, puisqu'ils trouveraient plus facilement des places. Les chasseurs de stationnement à prix d'aubaine qui encombrant la circulation opéreraient plutôt pour des espaces moins coûteux en périphérie du cœur du centre-ville, contribuant à un désengorgement des rues.

Une hausse se traduirait par un accroissement des revenus de la ville. Prenons l'hypothèse qu'un tarif d'environ 3 \$ l'heure ne diminuerait pas considérablement la demande de stationnement, ce qui apparaît raisonnable. En se basant sur le rapport annuel publié par la société Stationnement de Montréal, on peut estimer qu'une telle augmentation se traduirait par des revenus supplémentaires de l'ordre de dix à vingt millions de dollars annuellement, sommes qui seraient bienvenues pour venir à la rescousse du transport en commun.

Slogan trompeur

ANDRÉE LE BLANC
L'auteur est Montréalaise.

Le mouvement Desjardins se targue dans sa publicité et ses documents officiels d'être la seule institution financière à « conjuguer avoirs et êtres ». Or, à la petite semaine, des caisses de quartier prennent des décisions loin d'être compatibles avec ce slogan des plus prometteurs. J'en veux pour preuve les décisions successives de diminution puis de fin de services qu'a prises la caisse Hochelaga-Maisonneuve, autrefois Sainte-Jeanne-d'Arc qui offrait jusque-là un comptoir de service dans cinq résidences pour personnes âgées tant privées que publiques du quartier. Alors qu'une employée de la caisse venait deux

fois par semaine patiemment actualiser les transactions de ces aînés parfois très limités dans leur mobilité ou dans leur compréhension, ces services ont ensuite été réduits à deux fois par mois pour être complètement arrêtés en septembre 2003, au grand désarroi des résidents.

Protestations des responsables, pétitions des résidents se sont succédées sans que la caisse n'explique publiquement les motifs de sa décision ni ne propose pour cette clientèle qui n'a plus la capacité d'adaptation aux moyens électroniques utilisés par une grande proportion de la clientèle des caisses. Ils ne sont plus en âge de se prêter aux fameuses « solutions en ligne » vantées par la publicité télévisée. Ce n'est pas un hasard que ce soient de jeunes familles

qui illustrent ces publicités du mouvement Desjardins : ce sont les membres qui amènent de l'argent frais, qui contractent divers emprunts. Pourtant, une des générations qui a contribué significativement à bâtir la prospérité du mouvement se trouve maintenant à l'âge d'être en perte d'autonomie, à domicile ou en CHSLD, et ce sont eux que trop de caisses abandonnent à leur sort.

Je croirai de nouveau en la capacité du mouvement de réellement « conjuguer avoirs et êtres » lorsque les décisions concrètes des caisses locales tiendront compte aussi des besoins des personnes au déclin de leurs capacités. Je rêve du jour où on verra aussi dans la publicité de Desjardins des aînés courbés au dessus de leurs marchettes ou se déplaçant en fauteuil roulant et non pas seulement de jeunes parents avec leurs bambins. Si cela se produit, ça signifiera qu'on tient vraiment compte des besoins des personnes âgées.

VOTRE ÉDITORIAL

Un symbole de liberté féminine ?

Vous avez un point de vue à exprimer sur un sujet d'actualité ? Vous pouvez maintenant nous proposer VOTRE éditorial. Notre adresse : forum@lapresse.ca

SOLANGE BOLDUC
L'auteur est Montréalaise.

Le 11 décembre dernier, j'étais appelée comme témoin à la Cour municipale de la Ville de Montréal. En entrant dans la salle d'audience, le gardien des lieux m'a demandé, alors que je portais un chapeau cor-

respondant à ma toilette de ce jour, de l'enlever. Sur le coup, j'ai été surprise, mais après j'ai eu le goût de contester ce que je croyais être une entorse à ma liberté d'expression. N'étant pas au courant du règlement s'y opposant, je me suis demandé en quel honneur je contrevais à une loi qui aurait pu mettre en doute non seulement la validité de mon témoignage, mais aussi mon manque de respect à l'endroit du magistrat. Ainsi, si j'avais contesté cette consigne qui me semblait très sérieuse, sinon ridicule, aurais-je empiété sur la fonction de notre honorable juge ?

En réfléchissant au hijab porté par les musulmanes, je me suis demandée si à la porte de la salle d'audience, on demande également aux femmes qui le portent de l'enlever. S'il est vrai que la loi s'applique à tous et toutes, pourquoi elles porteraient leur coiffure et pas moi ? Dans les années 50 et 60, je me rappelle que les femmes devaient porter un chapeau pour aller à une cérémonie religieuse catholique, pendant que les hommes saluaient bien bas leur Seigneur en enlevant leur casquette ou haut de forme. Plus tard, en lisant *La Chevelure* de Baudelaire,

j'ai compris, je pense, le sens de cet interdit d'aller à l'église, pour les femmes, sans chapeau : « Ô toison, moutonnant jusque sur l'encolure ! Ô boucles ! Ô parfum chargé de nonchaloir ! Extase ! Pour peupler ce soir l'alcôve obscure, des souvenirs dormant dans cette chevelure, je la veux agiter dans l'air comme un mouchoir ! (...) » À toutes les musulmanes qui préchent la liberté d'expression ou de religion, je demande ceci : si l'une d'entre vous décidait du jour au lendemain de poser une raison ou une autre, et cela au nom de la liberté, de ne pas porter le

hijab, durant une journée, quelques jours, ou pour toujours, recevrait-elle le blâme, de son mari, de sa communauté de religion, du maître en chef de sa belle « toison moutonnante » ? À vous d'y penser !

Les Éditions du Boréal sont heureuses d'offrir à l'éditorialiste invité de cette semaine une sélection de livres de son catalogue.



Boréal
www.editionsboreal.qc.ca

MONDE

Les Irakiennes dans l'étau islamiste

ROGER AUQUE
COLLABORATION SPÉCIALE

BAGDAD — « La femme qui donne la vie a le droit d'être libre comme l'homme. » La phrase est écrite au feutre rouge sur une banderole blanche accrochée au mur du bureau de Pascale Warda. « C'est un slogan que nous avons utilisé lors d'une manifestation », explique cette élégante Irakienne, qui s'exprime parfaitement bien en français.

Chrétienne, mère de trois enfants, Pascale Warda est la secrétaire générale de l'Union des femmes assyriennes. Depuis la chute de Bagdad, le mouvement démocratique assyrien, qui représente ce groupe ethnique minoritaire en Irak, occupe une ancienne caserne du centre de la capitale.

Devant l'entrée, des gardes armés de kalachnikovs fouillent les visiteurs, et surtout les automobiles, par crainte des voitures-suicide. « Je me bats pour les libertés et les

droits de toutes les Irakiennes, chrétiennes et musulmanes, affirme la militante. Les hommes qui composent aujourd'hui le Conseil provisoire ont oublié que les femmes représentent 55 % de la population. Il n'y a qu'une seule femme ministre, une Kurde, donc sunnite, qui a été imposée par les Américains, et qui a le portefeuille des Travaux publics. » Mais ce qui révolte surtout Pascale Warda, c'est la décision du Conseil provisoire irakien de supprimer le Code de la famille pour le remplacer par la charia, la loi du Coran.

Grâce à la présidence « tournante » — elle change chaque mois — le chiite radical Abdel Aziz Hakim, chef du Conseil suprême islamique, a profité de son tour à la tête de l'État le 29 décembre dernier pour abroger le Code de la famille, datant de 1959, fondé sur un compromis entre les traditions musulmanes et chrétiennes, dans un esprit laïque.

Le nouveau texte, rédigé non pas par un juriste mais par un dentiste, soumet le mariage, le divorce et la garde des enfants à la justice islamique, ce qui enrage M^{me} Warda. « La femme séparée de son mari n'aura plus ses enfants avec elle, la veuve ne recevra aucun héritage, et la polygamie fera un retour en force », déplore-t-elle. L'adoption de ce nouveau code a causé un électrochoc chez les Irakiennes, notamment chez les femmes kurdes, qui ont manifesté dans le nord du pays pour protester contre ce nouveau texte.

Leur protestation est passée quasi inaperçue, éclipsée par les marches des « barbus », les fondamentalistes chiites qui réclament la tenue d'élections législatives directes, espérant ainsi instaurer démocratiquement une république islamique. L'actuel président du Conseil provisoire, Adnane Pachachi, ancien ministre des Affaires étrangères exilé sous Saddam, plutôt modéré, se veut rassurant : « La charia ne régira pas l'Irak », affirme-t-il.

Tennis et piscine

Pourtant, l'islamisation de la société est déjà visible dans la rue. À cause de l'insécurité et du poids croissant des islamistes, les femmes sont désormais rares dans les rues de Bagdad. Et quand elles sortent, elles se couvrent la tête d'un foulard. « Si j'habitais dans le Sud, je serais habillée d'une longue abaya noire, qui cacherait mon corps, je ne suis pas sûre que cela me mettrait en valeur », plaisante Leïla, jolie brune d'une trentaine d'années. Yeux de braise, bouche maquillée, vêtue d'un blouson de cuir et d'un jean, cette musulmane sunnite et célibataire a le « look » occidental. « Parfois, des hommes m'insultent, mais je ne veux pas céder. »

Avocate, elle défend les droits des femmes en militant au Parti communiste, lequel a ouvert récemment un service qui accueille les femmes battues par leur mari ou rejetées par leur famille.

La vie — notamment les loisirs — a d'ores et déjà changé pour elle. Avant la guerre, Leïla jouait au tennis et allait se baigner au Wiyah Club, un lieu de détente avec piscine et sauna réservé aux dignitaires baassistes. Maintenant, sur la place du Paradis, derrière de hauts murs de béton surmontés de fils barbelés, deux blindés américains protègent les hôtels des journalistes étrangers, et du même coup ce club huppé. « Sous Saddam, la piscine était réservée deux jours pour les hommes, deux autres pour les femmes, et un pour les familles ou les couples, explique l'avocate. Maintenant, plus rien n'est mixte, et moi, je n'ose plus trop aller taper les des balles, l'ambiance est trop tendue. »

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE



PONTIAC VIBE

• PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE* • SÉCURITÉ 5 ÉTOILES** • GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE • CLIMATISEUR • MIROIRS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE • ROUES DE 16 PO EN ALUMINIUM COULÉ • PHARES ANTIBROUILLARDS • PRISE DE COURANT DE 115 VOLTS AC DANS LE TABLEAU DE BORD • LECTEUR CD ET 4 HAUT-PARLEURS

« MEILLEURE VOITURE COMPACTE »

L'ANNUAL DE L'AUTOMOBILE 2004

PONTIAC VIBE

258 \$/mois**

terme de 48 mois à la location

— OU —

0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

Plus de chevaux de série que les Honda Civic, Nissan Sentra, Ford Focus et Toyota Corolla.



PONTIAC SUNFIRE
2 et 4 portes

- Moteur Ecotec L4 2,2L de 140 HP
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Banquette arrière repliable divisée 60/40
- Phares antibrouillards

169 \$/mois**

OU 0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

terme de 48 mois à la location

La voiture la plus vendue de sa catégorie en 2003.*



PONTIAC GRAND AM
4 portes

- Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2L de 140 HP
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Portes et ouvre-coffre à commandes électriques

198 \$/mois**

OU 0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

terme de 48 mois à la location

Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une cinquième année consécutive - Energuide*



PONTIAC MONTANA

- Sécurité 5 étoiles**
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission automatique électronique 4 vitesses
- Climatiseur et lecteur CD
- Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques
- Télédverrouillage

258 \$/mois**

OU 0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

terme de 48 mois à la location

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.
Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants : Vibe (2SL26/R7A), Sunfire (2JB69/R7A ou 2JB37/R7A), Grand Am (2NE69/R7C) et Montana (2UN16/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent : Vibe (3214\$), Sunfire (2166\$), Grand Am (2780\$) et Montana (2999\$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km. *Première mensualité et dépôt de sécurité (Vibe : 300\$) exigibles à la livraison. **Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0% pour des termes allant jusqu'à 48 mois. *Basé sur les ventes canadiennes de janvier à décembre 2003 pour la catégorie petites intermédiaires. *Données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. **Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts frontaux (Vibe), pour le conducteur lors des tests d'impacts latéraux (Montana). Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.



Blair s'inquiétait de Chirac

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — Tony Blair pensait avant la guerre en Irak que le président français Jacques Chirac « en avait après lui » parce qu'il craignait que le premier ministre britannique ne le supplante comme le dirigeant « naturel » de l'Europe, rapporte aujourd'hui le *Financial Times*.

Selon une biographie à paraître de M. Blair, rédigée par le journaliste du *Financial Times* Philip Stephens, le chef du gouvernement britannique, qui s'est opposé à M. Chirac sur la question irakienne, était parvenu à la conclusion que le président français « souhaitait sa chute » politique.

M. Blair se fondait sur des rapports des services secrets basés sur des conversations privées de M. Chirac, écrit Philip Stephens, cité par le quotidien.